INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

N° 219 Février 2021 - 150 DA

www.actuel-dz.com

ECONOMIE NATIONALE

UN PLAN DE *relance pour sortir* DE L'IMPASSE

L'agriculture, les mines, l'industrie, les start-up, les énergies renouvelables... pour éviter le chaos.

L 21219 - 02 - A - 150 DA - DZ

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

Assurances
DES RISQUES INDUSTRIELS

ENTREPRENEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Assurance :

- Incendie et risques annexes
- Bris de machine
- Construction / Montage
- Pertes d'exploitation
- Responsabilité civile

info@caat.dz
www.caat.dz

Édito

Pourvu que ça dure !

En ces premiers mois de 2021, au regard de la courbe ascendante des prix du pétrole, la plupart des indicateurs sont au vert et plaident pour une remontée des cours du Brent cette année. Cela dit, il faut toujours garder à l'esprit que les cours du marché de l'or noir ont toujours obéit à des événements aussi bien politiques qu'économiques mais aussi à des imprévus, comme la pandémie de coronavirus (respect des quotas), cette année.

Autant d'éléments encourageants qui plaident pour une probable embellie du marché international dans les mois à venir. Des pronostics qui sont en train de se confirmer sur le terrain, puisque le prix du Brent a atteint 60 dollars en ce début d'année ; une première depuis janvier 2020.

Néanmoins, il est nécessaire de garder un œil sur le probable retour du pétrole iranien à la faveur d'une future décantation des relations entre Washington et Téhéran. Mais face aux nombreuses incertitudes qui guettent le monde, la question qui taraude l'esprit particulièrement des pays exportateurs d'hydrocarbures est de savoir quel sera le scénario pour le marché pétrolier en 2021 ?

La réalité est qu'il faut admettre que l'Histoire nous a toujours démontrés que les prix du baril ont suivi une sorte de *« marche au hasard »* (Radom walk), comme l'a si bien dit Cheikh Yamani, ancien ministre saoudien du Pétrole■

R. K.

SOMMAIRE n° 219 - Février 2021

EDITO

Pourvu que ça dure !

Il faut toujours garder à l'esprit que les cours du marché de l'or noir ont toujours obéit à des événements aussi bien politiques qu'économiques mais aussi à des imprévus, comme la pandémie de coronavirus■

Chiffre du mois

47.000

Quelque 47.000 détenteurs de contrats de pré-emploi sur 370.000 contractuels ont été titularisés au niveau national■

Phrase du mois

Abdelmadjid Attar, ministre de l'Energie :

« Nous sommes optimistes quant à l'évolution du marché pétrolier, en raison de la baisse des stocks des pays consommateurs de pétrole. Les prix du brut se maintiendront à 60 dollars le baril durant le premier semestre 2021■ »

6 Cours des produits alimentaires
Des hausses et des inquiétudes

8 Hydrocarbures
Un plan d'investissement et des interrogations

10 Relance économique
Des chantiers sur plusieurs fronts

11 Emploi, une des victimes de la Covid
La crise sanitaire est passée par là !

12 Stratégie nationale d'exportation
On efface tout et on recommence

14 Entre difficultés financières et impérative internationalisation
L'imbroglio des PME

16 Economie nationale
Le bout du tunnel n'est pas pour demain !

18 Déficit de la Caisse nationale des retraites
Un dossier brûlant !

20 Inclusion financière
L'heure est à un effort supplémentaire

22 Crise économique
Le rôle de la Bourse d'Alger

24 Fiscalité douanière
Une recette acceptable !

26 Entretien avec Saâdia Lakehal, présidente fondatrice du Sommet mondial des femmes dans l'industrie manufacturière :
« La pénétration numérique en Algérie reste relativement faible »

30 Ventes en soldes par internet
L'arnaque légalisée !

32 Entretien avec Merabet Habib, fondateur d'Envirostep :
« Nous avons un système qui peut révolutionner le secteur de l'assainissement dans les zones rurales »

36 Nouvelles lois sur les hydrocarbures et l'électricité
La pertinente question de l'attractivité

38 Marché pétrolier
Un rebond attendu en 2021

40 Prolongement de la chute des investissements
Où va le pétrole ?

41 Transition énergétique
Des efforts et des attentes

42 Energie fossile-transition énergétique
Un parallèle qui doit être établi

44 Rétrospective
Sonatrach : un patrimoine algérien par excellence !

48 Entretien avec Lazhar Mahboubi, directeur général du projet COST :
« En adoptant l'optimisation des coûts, Sonatrach se donne les moyens d'atteindre l'excellence opérationnelle »

52 Face à la crise actuelle
Sonatrach renforce sa stratégie d'investissement

53 Sonatrach
Une entreprise pétrolière écologique

54 Génie civil
GCB revendique un leadership national en matière de projets (EPC) en Algérie

55 Entretien avec Abdelghani Bendjebba, P-DG de GCB :
« Désormais, nous n'avons rien à envier aux opérateurs étrangers »

58 Pétrochimie
Le grand favori et absent de l'industrie algérienne

60 Véhicule électrique
Vecteur de la transition énergétique

63 Malgré toutes les mesures prises
Aggravation du déficit commercial

64 Zone de libre-échange continentale africaine
De report en report…

66 Portrait : Katalin Kariko
La « mère » des vaccins anti-Covid-19

↑TOP

Le volume d'échange de marchandises en hausse au port de Djen Djen

Le port de Djen Djen a connu durant l'année 2020 une augmentation de 7% du volume d'échange de marchandises en dépit de la conjoncture sanitaire exceptionnelle due à la Covid-19■

FLOP↓

La liquidité des banques en baisse

La liquidité globale des banques algériennes a baissé à 612 milliards de dinars en novembre 2020, a indiqué la Banque d'Algérie■

Les Nouvelles Revues Algériennes
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
Site web : www.actuel-dz.com
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :
MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :
LAKHDAR KESSACI

Rédaction :
FAYÇAL ABDELAZIZ
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
ABDELLAH BOURIM
HAMID MERZOUK

Correction :
WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :
KAHINA DEBOUZ - SAAD
RABAH ABDESSELAM
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Février 2021

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Cours des produits alimentaires

Des hausses et des inquiétudes

Pessimisme. Le Programme alimentaire mondial (Pam) estime, dans un rapport, que 121 millions de personnes pourraient tomber dans une insécurité alimentaire sévère au cours de l'année 2021, soit une augmentation de 82% des besoins par rapport à l'ère pré-Covid.

Un malheur ne vient jamais seul. A la crise sanitaire de la Covid-19, non encore maîtrisée en dépit de l'entame des campagnes de vaccination, se greffe une hausse considérable des produits alimentaires. Pour la FAO, les produits laitiers et les huiles végétales ont été à l'origine de la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires en décembre 2020.

L'indice a augmenté de 19,1% en moyenne en 2020 par rapport à l'année précédente. L'indice des prix de l'huile végétale, à titre d'exemple, a augmenté de 4,7% en décembre, soit le plus haut niveau enregistré depuis septembre 2012. Cette hausse met à rude épreuve le portefeuille des citoyens, dont un nombre important s'est retrouvé sans emploi suite à la persistance de la pandémie. Pis encore, le Programme alimentaire mondial (Pam) estime, dans un rapport, que 121 millions de personnes pourraient tomber dans une insécurité alimentaire sévère au cours de l'année 2021, soit une augmentation de 82% des besoins par rapport à l'ère pré-Covid.

L'Amérique latine est la région du monde la plus à risque de connaître un accroissement de la famine, suivie par l'Asie-Pacifique et l'Afrique du Nord. Et l'Algérie n'est pas épargnée par cette fièvre des prix. Certaines hausses sont qualifiées d'abusives. Pour le président de l'Organisation de protection du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, *« le prix des pâtes a augmenté de 40% »*.

Les appels itératifs de son Association qui voyait venir ce scénario ne datent pas d'aujourd'hui. *« Nous avions prédit cette augmentation en 2020, mais aucune autorité n'a pris nos alertes au sérieux »*, déplore Zebdi. Et d'affirmer que les prix des viandes, rouges notamment, ont flambé de 2,5 à 7%, et les dérivés du lait de 10 à 15%. Sur ce sujet, Brahim Guendouzi, professeur d'économie à l'université Mouloud-Mammeri (Tizi-Ouzou), explique que les problèmes logistiques liés au transport interwilayas, au stockage et à la distribution *« influent énormément sur les prix de vente aux consommateurs »*.

Quant aux biens alimentaires importés, *« la hausse des prix se justifie en premier lieu par la difficulté de s'approvisionner de l'étranger à cause des mesures sanitaires strictes adoptées par la plupart des pays fournisseurs de l'Algérie, d'une part, et de la dépréciation sensible de la valeur du dinar par rapport à l'euro et au dollar, constatée ces dernières semaines, d'autre part »*. Pour l'économiste, le ciblage des subventions devient *« indispensable à l'heure actuelle pour alléger un tant soit peu les dépenses publiques, mais sa mise en application risque de devenir problématique en raison de la complexité de l'équation »*.

Côté gouvernement, le ministre du Commerce indique que l'augmentation des prix de certains produits alimentaires est due à la baisse de la valeur du dinar algérien, l'augmentation des cours mondiaux et la hausse des coûts logistiques. Mais d'autres facteurs ont conduit à cette hausse, notamment la spéculation. Nombre de responsables d'associations affirment que la rigueur est appelée à accroître et que toute hausse doit être justifiée. Pour l'agroalimentaire, la Fédération nationale indique que certains producteurs se sont retrouvés seuls sur le marché, ce qui a créé une sorte de monopole dont ils profitent pour multiplier leurs bénéfices■

H. Merzouk

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

La meilleure **protection**
de vos biens et
de votre **activité**

Siège social: **52, Avenue des Frères Bouadou Bir Mourad-Rais Alger**
Tél.: +213(0) 23 56 93 24 à 33 Fax: +213(0) 23 56 93 78 - 56 93 84
info@caat.dz **www.caat.dz**

Hydrocarbures

Un plan d'investissement et des interrogations

Transition. Avec la reprise de l'activité économique et de celle du transport aérien en particulier, la demande sur les produits pétroliers connaîtra une augmentation durant les prochains mois ; les prix de l'or noir pourront se stabiliser autour de la barre des 60 dollars, d'après les spécialistes du marché.

Les cours du pétrole grimpent depuis le début de l'année en cours pour retrouver des niveaux proches de l'avant-pandémie. L'espoir d'un retour à la normale avec le lancement des campagnes de vaccination, la reprise du trafic aérien international auxquels s'ajoute l'absence de crises majeures dans le Proche-Orient sont les principaux facteurs qui redonnent de l'espoir aux pays dont l'économie demeure dépendante du prix du baril, comme c'est bien le cas de l'Algérie.

En fait, l'Algérie, qui a souffert des conséquences de la crise sanitaire, commence à voir un brin d'espoir avec la montée des prix du pétrole sur le marché international. Un espoir qui se traduit par le lancement des plans d'investissement dans le secteur des hydrocarbures pour, à la fois, satisfaire la demande interne et augmenter les recettes pétrolières pour reprendre la machine de développement. Cette hausse des prix permettra également à l'Algérie d'éviter l'endettement extérieur et le recours au soutien du FMI, dont la politique de réajustement économique imposée en 1997 a eu des conséquences négatives sur les plans social et économique.

En effet, avec la reprise de l'activité économique et de celle du transport aérien en particulier, la demande sur les produits pétroliers connaîtra une augmentation durant les prochains mois ; les prix de l'or noir pourront se stabiliser autour de la barre des 60 dollars, d'après les spécialistes du marché. C'est dans cette optique que la Compagnie nationale des hydrocarbures lance un plan d'investissement de 40 milliards de dollars pour les quatre prochaines années.

Une décision qui vise essentiellement l'augmentation des recettes du pays durant les prochaines années pour permettre au gouvernement de mener à bien les différents programmes de développement dans le pays. Ce plan d'investissement, affirme la direction

A. B.

de la Sonatrach, permettra à la fois de répondre à la demande interne qui est en croissance constante et de viser également à l'augmentation des exportations qui connaîtront à partir de cette année une croissance remarquable avec *« la mise en production des gisements périphériques de Gassi Touil et Hassi Bir Rekaïz ainsi que la montée en cadence de la production au niveau de Tinrhert et l'achèvement du Boosting Hassi R'Mel pour la zone Nord »*.

En volume, la mise en production de ces gisements permettra à la Compagnie nationale des hydrocarbures de satisfaire les besoins croissants du marché national, qui atteindront 70 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à partir de 2024, tout en maintenant un niveau d'export au-dessus de 90 millions TEP annuellement, grâce à la mise en production de nouveaux gisements dans les régions Sud-ouest et Sud-est, ajoute la même source.

En finir avec la politique rentière !

En ces temps de crise et de ralentissement de l'activité économique, la Sonatrach demeure le principal pilier de l'économie nationale et la principale ressource financière de l'Etat avec un taux de 40% des recettes annuelles du Trésor public. De ce fait, le gouvernement accorde un intérêt très particulier au développement du secteur des hydrocarbures qui demeure la colonne vertébrale de l'économie nationale. Certes, le programme de développement dévoilé par la compagnie nationale des hydrocarbures est très ambitieux, mais sa réussite reste tributaire de la situation géopolitique dans le monde qui demeure le seul facteur déterminant des prix du pétrole sur le marché international, d'après les experts du marché. De ce fait, la question d'une transition vers un modèle économique et de la libération de l'économie nationale de sa dépendance aux hydrocarbures reste toujours d'actualité.

Elle est même soulevée à maintes reprises par les pouvoirs publics. Des intentions ont été exprimées pour le développement de l'économie de savoir, l'économie numérique et de l'économie verte, mais pour l'instant, cette idée n'a pas dépassé le stade de l'intention et ce, pour de multiples raisons. La première est liée au retard enregistré dans le lancement des réformes dans les secteurs sensibles, comme celui des finances et des banques. Le système bancaire demeure aujourd'hui la principale entrave pour le développement de l'économie numérique en Algérie. Et la deuxième raison est celle de la bureaucratie qui ronge les entrailles de l'Etat.

La question qui se pose : l'Algérie continuera-t-elle à compter sur la rente pétrolière encore pour les années à venir en se basant essentiellement sur le développement du secteur des hydrocarbures au détriment des autres secteurs qui peuvent jouer un rôle primordial dans le développement économique du pays ?

A. B.

Hydrocarbures

La consommation énergétique nationale a augmenté de 59%

Selon une évaluation réalisée par le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'éfficacité énergétique (CEREFE), la consommation énergétique nationale a augmenté de 59% entre 2010 et 2019. Toujours selon le CEREFE, la consommation finale d'énergie est passée de 31,6 millions tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2010 à 50,4 millions TEP en 2019, soit une augmentation de 18,7 millions TEP par rapport à 2010.

Le Commissariat rappelle, dans ce cadre, que le programme national de l'efficacité énergétique adopté par le gouvernement en 2011 puis actualisé en 2015 visait globalement la réduction de la consommation énergétique de 9% à l'horizon 2030, en agissant sur l'ensemble des secteurs de consommation ayant un impact significatif sur la demande d'énergie, notamment le transport, le bâtiment et l'industrie. Cependant, l'examen des bilans énergétiques nationaux réalisés par le ministère de l'Energie entre 2010 et 2019 quant à la consommation finale d'énergie fait ressortir qu'un total de 410 millions TEP ont été consommés au cours des dix dernières années, dont 90 millions TEP dans l'industrie■

Relance économique

Des chantiers sur plusieurs fronts

Développement. Marquée par sa faible productivité, l'économie nationale nécessite des actions visant à faire émerger des filières intégrées, lesquelles serviront de moteurs pour les industries manufacturières et le tissu de la sous-traitance.

Par Boughazi Salim

La relance de l'économie nationale demeure un axe qui concentre toute l'activité de l'Exécutif en ces temps de crise sanitaire. Les efforts fournis à ce titre ont été ralentis par la situation défavorable enregistrée durant l'exercice 2020. Dressant le bilan de l'année dernière, le ministère de l'Industrie a réitéré la nécessité de travailler dans le sens d'une meilleure diversification de l'économie nationale à travers des réformes profondes dans le sens d'une meilleure consolidation des capacités industrielles et productives du pays.

Le bilan du département de l'Industrie reconnaît avoir rencontré des difficultés durant l'année dernière certes, mais admet également des réalisations, notamment sur le plan réglementaire. Il est fait état, notamment, de la révision du code des investissements et de la règle 51/49. Des avancées notables susceptibles de faciliter l'arrivée d'Investissements directs étrangers (IDE). Il s'agit déjà d'un coup d'accélérateur aux opérations de redressement dont fait l'objet actuellement l'économie nationale. Les IDE, à eux seuls, demeurent, cependant, insuffisants pour relancer la machine économique. Des actions multiples devraient être engagées parallèlement en vue de redorer le blason de plusieurs filières qui ont été touchées ces dernières années par le désinvestissement.

Il y a lieu de souligner à ce propos que les chantiers inscrits déjà sur la feuille de route du gouvernement sont définis. Le premier rapport sur la relance économique élaboré par le ministère délégué chargé de la Prospective dépeint la situation et apporte certaines pistes.

Le périmètre et les délais de ce plan de relance ont été délimités par le président de la République. En termes chiffrés, il s'agit d'atteindre les objectifs de 10 milliards de dollars de réduction des importations et 5 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures en 2021. Quant aux filières qui feraient l'objet d'une attention particulière, il est cité, notamment, l'agriculture, les mines, l'industrie, les start-up, l'industrie pharmaceutique ainsi que les énergies renouvelables.

Cette liste non exhaustive s'appuie aussi sur des leviers de croissance multiples, à savoir le développement des capacités de production, une utilisation optimale des ressources naturelles du pays et l'entrepreneuriat dans ses différentes facettes.

Marquée par sa faible productivité, l'économie nationale nécessite, en outre, des actions visant à faire émerger des filières intégrées, lesquelles serviront de moteurs pour les industries manufacturières et le tissu de la sous-traitance. Ce dernier reste, aux yeux des experts, un des facteurs les plus viables pour la densification de la population des entreprises.

Enfin, les plus avertis admettent que le facteur humain reste décisif dans toute stratégie d'envergure. En ce sens, la compétitivité et les avantages comparatifs de l'économie restent tributaires au plus haut niveau du potentiel humain. C'est pourquoi il est vital de mettre au point un système de formation fiable ouvert aux entreprises en vue d'une meilleure formation des ressources humaines. Elles sont considérées comme étant la source de la compétitivité, l'innovation et la créativité de l'économie■

Emploi, une des victimes de la Covid

La crise sanitaire est passée par là !

Dramatique. Selon les données de l'Organisation internationale du travail (OIT), ce sont 495 millions postes d'emploi qui ont été perdus ou supprimés depuis l'avènement de la crise sanitaire.

La crise sanitaire que vit actuellement la planète n'a pas encore dévoilé toutes ses conséquences sur la vie active, aussi bien en Algérie que sous d'autres cieux. Des mois durant, le monde était suspendu aux bilans chiffrés des contaminés et des décès, mettant de côté toutes les autres préoccupations vitales. L'arrêt brutal de toute activité durant près d'une année a été fatal pour de nombreux créneaux d'activités, ce qui s'est répercuté sur l'emploi. Selon les données de l'Organisation internationale du travail (OIT), ce sont 495 millions postes d'emploi qui ont été perdus ou supprimés depuis l'avènement de la crise sanitaire. L'OIT juge que l'impact de la crise a été sévère sur l'emploi.

Qu'en est-il du marché de l'emploi en Algérie ?

Une étude du ministère du Travail et de l'Emploi et de la Sécurité sociale fait état de 200.000 employés qui se sont retrouvés sans ressources. Le département du Travail indique également que 180.000 autres ont connu des retards dans le paiement de leurs salaires, outre la perte de quelque 50.000 postes d'emploi. Cette enquête qui s'est limitée sur un échantillon d'entreprises renseigne sur l'impact de la crise sanitaire sur le marché de l'emploi qui a été ressenti, d'ailleurs, dans plusieurs domaines d'activités, plus particulièrement les activités de commerce autres qu'alimentaires.

Le tourisme, le transport, l'hôtellerie et l'artisanat figurent aussi sur la liste des victimes de la Covid. S'agissant des petites entreprises et micro-entreprises, c'est le directeur général de l'Agence nationale de soutien du développement de l'entrepreneuriat qui est venu récemment apporter des précisions sur leur situation. Il fera savoir, dans ce sens, que les demandes de rééchelonnement des dettes ont concerné quelque 8.000 entreprises.

Face à cette situation, des mesures de soutien aux couches fragiles, touchées par la crise, ont été mises en place par le gouvernement. Un appui qui est venu absorber, un tant soit peu, le choc de la crise. Les entreprises en défaut de paiement ou en situation de faillite peuvent également prétendre à un soutien de la part des pouvoirs publics. Toutefois, la persistance de la crise et ses effets sur le paysage économique a donné lieu à des situations des plus difficiles pour une partie des entreprises et, par ricochet, sur leur capacité à maintenir leur personnel, ce qui nécessite aux yeux de certains entrepreneurs une réponse rapide pour annihiler les effets de la Covid sur le tissu économique et, par ricochet, permettre aux entités économiques de disposer de capacités de recrutement■

Salim B.

Stratégie nationale d'exportation

On efface tout et on recommence

Relance. La préparation de la version finale et approfondie de la nouvelle stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, conformément aux objectifs du gouvernement dans le domaine de la relance économique.

Par Karali Rabah

« *2019 sera l'année des exportations hors hydrocarbures par excellence* », avait annoncé en grande pompe l'ex-ministre du Commerce, Saïd Djellab. A cette époque, le projet de la mise en place d'une Stratégie nationale d'exportation (SNE) avait pour objectif la diversification de l'économie nationale et des exportations. Une fois adopté par le gouvernement, le document de la nouvelle SNE devait servir de référence et d'appui conseil pour la construction du futur modèle de la politique algérienne dans le management des exportations hors hydrocarbures. Néanmoins, la version finale n'a jamais vu le jour. En juin 2020, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, signe un décret présidentiel portant remaniement ministériel, en vertu duquel, un nouveau ministre du Commerce, en l'occurrence Kamel Rezig, est nommé en remplacement de l'ex-ministre Djellab.

Que de temps perdu !

Une fois installé dans ses nouvelles fonctions, le premier responsable du département ministériel du Commerce a tenu à mettre les bouchées doubles pour asseoir une nouvelle démarche nationale visant à encadrer efficacement le processus de régulation de l'importation ainsi que la promotion des exportations hors-hydrocarbures. Récemment, dans un discours à l'occasion de sa supervision de la cérémonie d'inauguration du comité national chargé du suivi de la certification et de la mise en place de la marque *« halal »* pour les denrées alimentaires, Rezig a expliqué que la préparation de la version finale et approfondie de la nouvelle stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, conformément aux objectifs du gouvernement dans le domaine de la relance économique qui repose sur le développement de produits nationaux pour atteindre l'autosuffisance et l'exportation.

Dans le même contexte, il a ajouté que l'axe *« qualité et quantité »* des produits nationaux a été inclus dans la version finale en tant que priorité pour renforcer la compétitivité des produits nationaux sur les marchés internationaux, y compris les marchés africains, notamment en prévision de la prochaine entrée effective de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine. Dans un autre contexe, le ministre a déclaré que son secteur avait ouvert plusieurs

ateliers en coordination avec d'autres secteurs ministériels, dans le but de *« faciliter le processus de pratique d'activités commerciales dans le cadre de lois simplifiées, tout en supprimant tous les obstacles bureaucratiques »*.

Lancement officiel de la plateforme du Fichier national du produit algérien

Un précieux outil au service des opérateurs économiques est en phase d'être mis en place. Récemment, le ministère du Commerce a procédé au lancement officiel de la plateforme du Fichier national du produit algérien, englobant toutes les données relatives aux produits, aux sociétés et aux secteurs d'activités. *« Cette plateforme est réalisée pour faire fonction de "tableau de bord" à même d'aider à la prise de décisions stratégiques grâce à l'analyse des données disponibles »*, avait déclaré Kamel Rezig à cette occasion.

Essentiellement, il s'agit de décisions qui concernent la régulation de l'importation en fonction des capacités de production de chaque produit, l'évaluation des opportunités d'exportation dans chaque secteur, en ciblant les filières nécessitant la promotion et l'appui, la définition des régions de domiciliation des zones industrielles et logistiques et leur adaptation à la densité du tissu industriel et agricole. D'autre part, le secteur du Commerce compte publier prochainement le premier Guide national du produit algérien qui sera adossé à l'actuel fichier national du produit algérien et qui sera mis à la disposition des ambassades algériennes et de leurs services chargés de la diplomatie commerciale pour faire connaître les capacités de production dans chaque filière et œuvrer à la promotion du produit algérien à l'étranger. Ainsi, la plateforme du Fichier national du produit algérien regroupe, à ce jour, 8.371 sociétés et plus de 24.000 produits, selon les données présentées par le ministre. D'ailleurs, il sera accessible via le site du ministère du Commerce et des instances y relevant avec les liens des divers fichiers actuellement en fonction.

Plus en détails, les produits sont répartis entre le secteur industriel avec 7.339 sociétés et 22.251 produits, le secteur agricole avec 175 agriculteurs et 1.105 produits et le secteur de l'artisanat avec 857 artisans et 832 produits. En outre, la plateforme a été conçue pour tenir compte de toutes les données relatives aux entreprises et secteurs d'activité, en plus des caractéristiques du produit, la tarification douanière, la capacité de production, réelle et théorique, les produits exportés et les matières premières importées à des fins de production. Pour la gestion de cette plateforme, le ministère a formé des agents et des cadres en charge de l'introduction des données et le recensement des entreprises au niveau de toutes les directions de wilaya et des inspections, a fait savoir M. Rezig■

Entre difficultés financières et impérative internationalisation

L'imbroglio des PME

Défi. Dans un contexte de mondialisation, les PME doivent non seulement survivre mais aussi se montrer compétitives afin de préserver leurs parts de marché sur le territoire national pour s'intégrer dans l'économie mondiale.

Maillon incontournable de l'économie nationale, les PME, très affectées par la Covid-19, ne semblent pas prêtes à effectuer leur envol. Plus de 220.000 (soit 70%) micro-entreprises en difficultés financières depuis 2011 seront prises en charge par l'Etat. Mohamed Cherif Bouaoud, directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, affirme que *« l'adoption de nouvelles mesures doit aider ces PME à rééchelonner leurs dettes, à travers l'annulation des pénalités de retard de remboursement du crédit bancaire, dont la valeur de leurs créances s'élève depuis à 172 milliards de dinars »*.

Jusqu'à quand l'Etat continuera-t-il à voler au secours de ces entités sur lesquelles un bon espoir est fondé même pour conquérir d'autres marchés, notamment celui de l'Afrique ? La question se pose avec acuité car ce rééchelonnement de dettes semble se transformer en habitude.

Dans un contexte de mondialisation, ces entreprises doivent non seulement survivre mais aussi se montrer compétitives afin de préserver leurs parts de marché sur le territoire national pour s'intégrer dans l'économie mondiale. Pour Warda Kamel, universitaire, *« la majorité des PME algériennes sont dans une situation de passivité et de survie et doivent faire face à un double défi »*. D'une part, *« évoluer dans un environnement local contraignant marqué par des réformes économiques inachevées, conséquence du passage d'une économie centralisée à une économie de marché »*. D'autre part, *« s'adapter à un environnement désormais mondialisé, imposant l'internationalisation des activités des entreprises, par la mise en place d'une stratégie défensive afin de protéger leur part de marché, ou d'une stratégie offensive dans l'espoir d'acquérir de nouvelles parts de marchés »*.

La réalisation de ce défi, argumente l'universitaire, est tributaire de *« l'amélioration de l'environnement institutionnel des entreprises qui a pénalisé l'essor des entreprises et a freiné momentanément la vague de la mondialisation »*. En effet, l'accès au financement demeure toujours

problématique. Le secteur bancaire reste fortement dominé par l'inefficacité des banques publiques, en dépit de l'augmentation des banques privées qui ne représentent qu'une part marginale du marché.

Etre compétitive pour survivre

Pour sa part, Samir Sekkal, également universitaire, affirme qu'au-delà des difficultés rencontrées sur le terrain, notamment en matière d'accès au financement, les PME *« traversent, et ce depuis toujours, une véritable crise managériale »*. Et pour faire face au défi de compétitivité et contribuer à l'amélioration des structures de l'économie, la PME algérienne devrait, entre autres, *« investir dans les branches d'activité dans lesquelles elle dispose de moyens et de ressources susceptibles d'être source de compétitivité à l'échelle internationale »*.

Il est aussi question d'*« encourager l'interaction, l'établissement de réseaux de contacts et nouer des partenariats avec des entreprises susceptibles d'apporter de la valeur ajoutée, tout en adaptant son réseau »*, et d'*« assurer la compétitivité des PME en stimulant l'innovation des produits, des processus, des routines de gestion et des stratégies marketing »*. Quant à Abdellah Redouane et Slimane Merzoug, universitaires à Béjaïa, ils mettent l'accent sur *« la coopération inter-organisationnelle pour défendre et, éventuellement, élargir la part de marché des PME »*.

Par la coopération, soutiennent-ils, *« une PME peut pallier sa contrainte de ressources en mobilisant celles des acteurs de son environnement. Aussi, elle peut réduire les coûts de ses transactions, accéder à de nouveaux savoir-faire, de nouvelles compétences, de nouvelles technologies, de nouveaux marchés, etc. »*. A l'échelle internationale, les politiques d'ouverture économique adoptées par les pays développés imposent aux PME de se montrer compétitives afin de survivre face à la concurrence étrangère. Les PME indiennes, à titre d'exemple, ont réussi à développer des activités à l'international en étant intégrées dans la chaîne de valeur des multinationales ou grâce aux nouvelles stratégies d'internationalisation des achats des leaders mondiaux de la distribution. En Chine, les PME suivent un nouveau paradigme d'internationalisation, en cherchant à développer leurs exportations et en essayant plutôt d'acquérir de nouvelles connaissances qui leur permettront d'être plus compétitives■

H. M.

Rééchelonnement des dettes
70% des PME en défaut de paiement

Elles sont quelque 8.000 entreprises qui ont déposé des demandes de rééchelonnement de leurs dettes depuis septembre, selon le directeur de l'Agence nationale de soutien du développement de l'entrepreneuriat. Au moins 70% des petites entreprises sont en défaut de paiement ou ont des difficultés à rembourser les crédits contractés auprès des banques, dans le cadre du dispositif de soutien à l'emploi.

Ces problèmes financiers des jeunes entrepreneurs se posent surtout par le délai de paiement spécifique à cette catégorie d'entrepreneurs, d'une durée de trois ans et à laquelle s'ajoutent un an et demi pour déposer le dossier personnel au Fonds de garantie.

Il y a aussi les conséquences de l'arrêt quasi total de l'économie dû à la pandémie de coronavirus. Les faillites des petites entreprises ont coûté au Trésor public plus de 27 milliards de dinars, puisés dans le Fonds de garantie, qui a eu déjà à traiter le cas de 22.000 sociétés sur un total de 50.000 dossiers■

Economie nationale

Le bout du tunnel n'est pas pour demain !

Diversification. Selon la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, l'Algérie est dans l'obligation d'assurer une transition vers un nouveau modèle économique diversifié pour que l'économie nationale puisse retrouver son équilibre durant cette période de l'après-Covid-19.

L'économie nationale continuera à souffrir encore longtemps avant de retrouver sa situation de l'avant-pandémie. Désormais, le bout du tunnel n'est pas pour demain. Dans son rapport sur la situation économique mondiale publié début janvier, la Banque mondiale estime que le retour à la normale de la situation et de l'activité économique dans le pays reste tributaire non seulement de la réussite de la campagne de vaccination et la montée des prix du pétrole sur le marché international mais aussi de *« la réussite du programme de la relance économique annoncé par le gouvernement »*.

Selon la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, l'Algérie est dans l'obligation d'assurer une transition vers un nouveau modèle économique diversifié, pour que l'économie nationale puisse retrouver son équilibre durant cette période de l'après-Covid-19. D'après les experts du Fonds monétaire international, le défi majeur de l'Algérie dans cette période post-Covid est celui de *« maîtriser les besoins de financement budgétaire et extérieur et d'assurer la liquidité nécessaire à la reprise et la stabilité monétaire pour stabiliser le pouvoir d'achat »*.

Pour sa part, la Banque mondiale juge que la reprise économique partielle en Algérie pour les deux prochaines années est *« conditionnée par une réduction des déséquilibres macroéconomiques et une relance franche de la demande intérieure globale, de la production et des exportations d'hydrocarbures »*, écrit-elle dans son rapport.

En effet, d'après les prévisions du Fonds monétaire international pour cette année, l'Algérie n'est pas le seul pays à être confronté à une situation difficile à gérer. C'est tout le système économique mondial qui souffre des affres de la crise sanitaire. Désormais, la porte de sortie ne peut être franchie dans les mois à venir. Cette situation de détresse économique risque de durer encore plus longtemps, selon les estimations de cette institution.

En fait, pour l'année en cours, le FMI note que *« dans un contexte marqué par une incertitude exceptionnelle, l'économie mondiale devrait connaître une croissance de 5,5% en 2021, puis de 4,2% en 2022. Les prévisions pour 2021 sont revues à la hausse de 0,3 point par rapport aux prévisions précédentes, car il est attendu que l'activité s'affermira plus tard dans l'année grâce aux vaccins et sous l'effet de mesures de soutien supplémentaires dans un petit nombre de grands pays »*.

Le Fonds a ainsi affirmé que l'effondrement de l'économie en 2020 a eu des conséquences *« délétères »* pour les femmes, les jeunes, les pauvres, les travailleurs de l'économie informelle et ceux des secteurs où les contacts sont fréquents. *« La contraction de l'économie mondiale en 2020 est estimée à 3,5%, soit 0,9 point de mieux que dans les prévisions précédentes (en raison d'un élan plus fort que prévu au deuxième semestre 2020)*.

Bourim Abdellah

NEW
جديد
Nouveau

CONTINUUM
Color

www.bms-electric.com

استمتع با لألوان
Enjoy the colors

garantie 5 ANS

إطار ثنائي
Double cadre

إطار ثلاثي
Triple cadre

إطار رباعي
Quadruple cadre

BMS ELECTRIC
Fabrication d'appareillages & accessoires électriques

Référence des couleurs CONTINUUM COLOR لائحة الالوان

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
CC091BLANC	CC091JAUNE	CC091VERT	CC091BLEU	CC091VIOLET	CC091ROUGE VIF	CC091ROUGE BORDEAUX	CC091 ROUGE BRIQUE	CC091ROZE	CC091MARRON	CC091NOIR	CC091GRIS

Déficit de la Caisse nationale des retraites

Un dossier brûlant !

Délicat. Le dossier de la retraite demeure toujours d'actualité et risque d'enflammer les prochaines rentrées sociales si le gouvernement continue dans cette politique de fuite en avant.

La problématique du déficit de la Caisse nationale des retraites, posée depuis 2014, n'a toujours pas connu d'issue jusqu'à ce jour. D'année en année, le déficit se creuse davantage et pourrait atteindre les 800 milliards de dinars pour l'année 2021, selon les estimations de la direction de la CNR. Un chiffre qui renseigne sur l'incapacité des responsables du secteur à trouver des solutions efficaces pour combler le manque, choisissant à chaque fois la voie facile, en recourant à la suspension des deux régimes de retraites anticipée et proportionnelle.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le directeur de la CNR, Slimane Melouka, estime que le recours à l'instauration de la retraite à 65 ans demeure la seule et unique solution, même s'il est facultatif et concerne uniquement les travailleurs qui désirent rester dans leurs postes d'emploi jusqu'à l'âge de 65 ans. *« De ce fait, les travailleurs qui le désirent peuvent continuer à travailler jusqu'à l'âge de 65 ans avec l'autorisation de la Caisse. C'est une nécessité absolue pour que la Caisse retrouve son équilibre financier. »* Le directeur de la CNR ira encore plus loin dans son exposé de la situation de la Caisse nationale des retraites et estime que la suppression des régimes de retraites anticipée et proportionnelle est plus que nécessaire. Une déclaration qui a soulevé de vives réactions dans le milieu syndical.

Les syndicats montent au créneau

Cette déclaration n'est pas passée inaperçue. Les confédérations des syndicats affiliés à l'Union générale des travailleurs (UGTA) tirent la sonnette d'alarme et exigent des décisions claires permettant de préserver cet acquis arraché après des années de lutte syndicale.

Les syndicats des travailleurs exigent plus de transparence dans la gestion du dossier de la retraite et expriment leur refus catégorique d'abandonner ce droit. Le directeur de la CNR a-t-il ouvert les portes de l'enfer en cette période de post-Covid-19 qui exige des signes d'apaisement de la part du gouvernement pour maintenir la paix sociale ? En effet, la question a été soulevée depuis bien des années. Le gouvernement a promis d'établir une liste des *« métiers pénibles »* dont les travailleurs pourront bénéficier de ces deux régimes. Cinq ans après la promesse faite par le gouvernement, la liste n'a toujours pas vu le jour. Le dossier de la retraite demeure toujours d'actualité et risque d'enflammer les prochaines rentrées sociales si le gouvernement continue dans cette politique de *« fuite en avant »*.

Quelle solution !

En effet, du point de vue économique, la question de rééquilibrage de la situation financière de la Caisse nationale des retraites ne peut être résolue que par l'encouragement de la création de postes d'emploi et de la richesse. Une solution qui ne peut être possible que par la réussite du programme de la relance économique. Car l'équilibre financier de la Caisse des retraites dépend du nombre de contribuables à la Caisse. De ce fait, l'accélération de la cadence des réformes et la réussite du programme de la relance économique demeurent la seule et unique solution pour résoudre cette problématique lancinante. Une solution difficile mais pas impossible avec l'existence d'une volonté politique■

B. A.

Etre les meilleurs, avant d'être les premiers.

BMT
Bejaia Mediterranean Terminal

Intertek ISO 9001 | Intertek ISO 14001 | Intertek ISO 45001

Equipement moderne

Chaîne logistique

Prestation de qualité

Personnel qualifié

Guichet unique

Terminal sécurisé

Nouveau quai port de Béjaia, BP 549 RP Béjaia 06000
Direction Générale : +213 982 401 950 / Service Marketing : +213 982 401 953 / Service Commercial : +213 982 401 952 / Fax : +213 982 400 799
service_client@bejaiamed.com

Etre les meilleurs, avant d'être les premiers.

www.bejaiamed.com

Inclusion financière

L'heure est à un effort supplémentaire

Nécessité. Aujourd'hui, le besoin de l'inclusion financière s'affirme à l'échelle internationale, en témoigne sa figuration dans les 17 Objectifs de développement durable. Pour les pays maghrébins, elle serait un important levier de développement. Toutefois, un effort supplémentaire est nécessaire.

Le gouvernement mise en cette période de pandémie sur l'inclusion financière et instruit les banques à en faire leur préoccupation majeure et quotidienne afin de pouvoir capter l'importante épargne non bancarisée. Mais le chemin est parsemé d'écueils et d'anomalies, imposant aux différents acteurs de redoubler d'efforts et de faire preuve de créativité. *« Les efforts pour mesurer l'inclusion financière sont rares et incomplets »*, déplore Abdelkrim Zoheir Hadefi, de l'Université de Sidi Bel-Abbès. A ses yeux, un système financier inclusif doit, notamment, *« encourager l'utilisation des services financiers par les groupes les plus vulnérables de la société, c'est-à-dire ceux qui sont les plus touchés par les obstacles à l'inclusion financière »*.

Si l'Algérie s'est engagée sur plusieurs fronts, notamment celui du développement de la finance islamique, l'universitaire estime que *« des efforts supplémentaires seront probablement nécessaires pour surmonter la préférence culturelle en Algérie pour l'épargne et les transactions en espèces, y compris l'amélioration de l'éducation financière et l'accroissement de la confiance dans les institutions financières formelles »*. En effet, avec la faiblesse du taux de pénétration du système bancaire, de la couverture des services financiers et des ratios crédits/PIB et dépôts/PIB par rapport au seuil de solvabilité macroéconomique, *« le système bancaire algérien ne parvient pas à inclure les capitaux informels »*.

D'autres spécialistes affirment qu'outre l'établissement d'un cadre législatif approprié pour soutenir la démarche de l'inclusion financière, il est impératif de promouvoir l'implantation géographique, en facilitant l'extension du réseau des agences des prestataires de services financiers et soutenir la création d'agences ou de petits bureaux pour les fournisseurs de services. Pour sa part, Hocine Sam, de l'université de Tizi-Ouzou, affirme que sous l'angle de densité bancaire, *« le pays est toujours en retard »*.

Il précise que le réseau d'agences bancaires reste insignifiant par rapport aux besoins de la population, sa répartition spatiale sur l'ensemble du territoire demeure inégale, ce qui rend l'accessibilité délicate, notamment pour les populations souffrant de l'éloignement géographique. Aussi, l'accessibilité aux services financiers, explique l'universitaire, *« nécessite de reconstruire le secteur financier en le réorientant de plus en plus vers les populations vulnérables et pauvres »*.

Aujourd'hui, le besoin de l'inclusion financière s'affirme à l'échelle internationale, en témoigne sa figuration dans les 17 Objectifs de développement durable. Pour les pays maghrébins, elle serait un important levier de développement. Toutefois, un effort supplémentaire est nécessaire. Il sera question du ciblage de la clientèle, et le secteur informel s'érige en un gisement fondamental.

Une chose est sûre : le système bancaire maghrébin est en mesure de basculer vers une digitalisation poussée et de se mettre au diapason des Fin Tech. Les places bancaires des cinq pays offrent une certaine similitude et, par conséquent, l'approche pourrait se faire en concertation, tout en restant autonome dans chaque pays. Toutefois, il convient de souligner que l'inclusion financière ne doit pas être comprise comme un butin exclusif aux banques■

H. M.

- Digital Transformation strategy
- Business Processes Management, automatization and optimization
- Custom Development on a wide range of platforms and frameworks
- Data management, Data Analytics, Business Intelligence solutions.
- Enterprise content management, corporate social network & collaboration solutions

Partners

ORACLE SAP Microsoft nintex opentext CLOUDERA

They trust us

sonatrach Eni TouatGaz Cevital SIM

TECHNOLOGIES FOR HUMAN'S ORGANISATIONS

SERVICE LEADER DEPUIS 1990 · TCHNOLOGY FOR MANAGEMENT · CULTURE & ETHIC BUSINESS · HIGH QUALITY · PASSION WORK · AFRIC PARTNER · EXPERT OF ALGERIA

WWW.ITSOLUTIONS.DZ

Crise économique

Le rôle de la Bourse d'Alger

Important. La Bourse joue un rôle primordial dans l'économie contemporaine. Les entreprises y trouvent une partie des capitaux nécessaires à leur expansion tandis que l'État y finance le déficit de ses comptes.

Les spécialistes financiers sont unanimes. La Bourse d'Alger pourrait jouer un rôle important dans le contexte économique actuel marqué par la pandémie de la Covid-19. Le secteur public économique est plus que jamais à la croisée des chemins. C'est ainsi que des changements sont susceptibles d'intervenir dans ce dernier. Dans ce cadre, le gouvernement annonce sa volonté de procéder à l'ouverture du capital des entreprises publiques économiques en *« situation financière difficile »* via la Bourse d'Alger. Donc, la Bourse est la meilleure option pour financer le tissu industriel national et, par là-même, soulager la pression sur le Trésor public.

Nul ne peut douter que la Bourse joue le double rôle d'être à la fois un lieu de financement pour les entreprises, les Etats ou les collectivités (émission d'actions ou d'obligations) mais également un lieu de placement (investisseurs).

La Bourse joue un rôle primordial dans l'économie contemporaine. Les entreprises y trouvent une partie des capitaux nécessaires à leur expansion tandis que l'État y finance le déficit de ses comptes.

Dans l'une de ses sorties médiatiques, le directeur général de la Bourse, Yazid Benmouhoub, l'a, en effet, clairement affirmé : *« Une société déficitaire peut faire une levée de fonds si on voit que son business plan vise à créer de la richesse. Je crois que c'est là aussi que les pouvoirs publics s'inscrivent pour dire que les entreprises publiques doivent évoluer. »*

En effet, la Bourse semble s'être préparée à cette perspective de voir les EPE déficitaires et en mal de levée de fonds bancaires se diriger vers le marché boursier. Aussi, la Bourse d'Alger attire maintenant les entreprises en difficultés financières.

Par ailleurs, la Bourse d'Alger compte bien mettre sur le marché de *« nouveaux produits financiers »* susceptibles d'intéresser un plus grand nombre d'investisseurs. Les pouvoirs publics ayant clairement opté pour la finance islamique, la Bourse d'Alger initie depuis deux ans un projet pour le lancement de sukuks, qui sont des titres de créances charia.

Il faut dire que les marchés boursiers sont au cœur du développement économique et financier qu'a connu les pays industrialisés mais aussi certains pays en développement. Leur capacité à attirer les flux de capitaux privés de l'étranger, leur forte croissance et leurs rendements élevés ont fait d'eux l'un des principaux vecteurs de développement des pays en voie de développement. Il faut croire a aussi que les marchés boursiers sont devenus le symbole de la réussite de la politique financière menée par certains organismes financiers (FMI) dans les pays en voie de développement et sont considérés par certains observateurs comme la nouvelle stratégie à travers laquelle se fera l'intégration économique des pays en voie de développement. Le débat concernant le rôle des marchés boursiers dans l'avenir financier et économique des pays en voie de développement reste d'actualité.

Pour la Bourse d'Alger, les spécialistes suggèrent qu'elle doit fournir plus d'efforts afin d'augmenter l'offre et la demande des titres et encourager la bonne gestion et la bonne gouvernance des entreprises. De plus, elle doit assurer la modernisation des infrastructures techniques, à savoir les systèmes d'information des IOB et de la Bourse et l'enracinement des bases d'une culture boursière auprès des agents économiques■

F. A.

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

ABONNEZ-VOUS

Oui, je désire m'abonner à la revue *L'ACTUEL* pour 11 numéros au prix de :

☐ Algérie : **2 750,07 DA** **(dont 900 DA frais d'envoi)** ☐ Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale : .....

Personne à contacter : ..... e-mail : .....

Activité ou profession : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Date : .....

Signature et cachet

Nombre d'exemplaires ☐

Ci-joint mon réglement :

☐ par chèque bancaire à l'ordre de : **LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES**

☐ par virement bancaire : BADR Chéraga Compte n° : 00300634000087330089

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - Alger
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
e-mail : redac@actuel-dz.com

Fiscalité douanière

Une recette acceptable !

Espoir. Le ralentissement de l'activité économique, le recul des importations et des exportations du pays durant l'année 2020, marquée par une récession économique et une crise sanitaire, ont eu un impact léger sur les recettes fiscales des services des Douanes.

D'après les statistiques dévoilées par cette institution, les recouvrements fiscaux réalisés durant cette période ont chuté de 5% par rapport à l'année 2019, pour se stabiliser à 1.035 milliards DA en 2020 contre 1.097 milliards DA en 2019. Une baisse qui s'explique par la décision des pouvoirs publics de réduire la facture des importations de l'ordre de 18%, soit une baisse de près de 7 milliards de dollars, pour passer de 41,93 milliards de dollars en 2019 à 34,39 milliards de dollars en 2020.

Pour ce qui est des exportations, les services des Douanes dévoilent un chiffre inquiétant qui remet en question la politique des pouvoirs publics en matière d'accompagnement des exportateurs. D'après les services douaniers, les exportations algériennes pour l'année 2020 ont enregistré une chute importante pour atteindre les 23,969 milliards de dollars, contre 33,5 milliards de dollars en 2019.

En effet, le déséquilibre de la balance commerciale s'est creusé davantage en 2020 en raison de la chute de la demande mondiale sur les hydrocarbures qui représentent près de 97% des exportations algériennes. A titre de comparaison, le déficit de la balance commerciale a enregistré une hausse vertigineuse de près de 40% par rapport à l'année 2019. En l'espace d'une année, le déficit de la balance commerciale est passé de 6 milliards en 2019 pour atteindre les 10 milliards de dollars en 2020.

Le déficit pourrait être réduit durant l'année en cours avec l'augmentation des exportations en matière des hydrocarbures pour raison de la reprise de l'activité aérienne pour retrouver la situation de l'après-Covid-19. Il est également question de la reprise de l'activité économique et la reprise des importations, deux facteurs permettant d'augmenter les recettes fiscales. D'après la même source, les recettes douanières ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) recouvrées en 2020 par les services des Douanes ont atteint des taux d'exécution de 115,67% et de 104,36%, respectivement.

Le déficit de la balance commerciale nous renseigne sur la réalité économique d'une Algérie qui peine à diversifier son économie pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Avec l'intégration de la Zone de libre-échange continentale et l'encouragement de la production locale, les recettes fiscales peuvent connaître une augmentation dans les années à venir, à condition que les objectifs tracés dans ce sens soient accompagnés par une véritable volonté politique■

A. B.

TABLEAUX DE DISTRIBUTION ET DISJONCTEUR

NEW
جديد

SAFPRO

safbox

Le Couvercle peut être utilisé à double Sens

Matière polycarbonate incassable

Mécanisme de couvercle à ressort

Unipolaire

Bipolaire

Tripolaire

Tétrapolaire

Tableaux de distribution Encastré de 6,8,12,16,24 et 36 départs

Télérupteur

Minuterie

Interrupteur Différentiel 2P/4P

Disjoncteur Différentiel 2P/4P

Tableaux de distribution Apparent de 6,8,12,16,24 et 36 départs

HF Sans Halogène

by MONO® ELECTRIC

Fabricant d'appareillages et accessoires électriques

www.monoelectric.com

198 GRP 1 Route de Douera
Baba Hassen Alger Algerie
Tél: +213 23 350 062/244
Fax: +213 23 350 173
Mob:+213(0)698 633 877
Email: contact@monoelectric.com

5 Ans GARANTIE

Saâdia Lakehal, présidente fondatrice du Sommet mondial des femmes dans l'industrie manufacturière :

« La pénétration numérique en Algérie reste relativement faible »

Plus que jamais, la diaspora intellectuelle algérienne est interpellée pour contribuer au développement du pays. De l'avis de Saâdia Lakehal, présidente fondatrice du Sommet mondial des femmes dans l'industrie manufacturière, installée au Canada, le développement de l'industrie du numérique est l'un des axes stratégiques pour la diversification afin de redémarrer, relancer et repenser la prospérité de l'économie nationale.

Connaissant parfaitement les facteurs ayant causé le retard numérique en Algérie, cette experte internationale est disposée, par le truchement de l'agence Emperia Industries Connect, à sensibiliser les entreprises algériennes au virage numérique et créer, ainsi, une synergie avec d'autres experts (universitaires, firmes de technologies, manufacturiers innovants) pour accompagner les entreprises dans leurs projets de transformation numérique.

Interview réalisée par Rabah Karali

L'ACTUEL : Peut-on savoir comment Saâdia Lakehal a-t-elle atterri à Montréal ?

Saâdia Lakehal : Je peux dire que mon immigration au Canada est avant tout une concrétisation d'une vision qui était planifiée pour propulser et connecter les industriels canadiens à l'international, dans une perspective de rayonnement et d'innovation et d'orchestrer des projets de partenariat afin de créer des liens-ponts entre les industries d'ici et d'ailleurs à travers le monde. Etant une citoyenne active et engagée, mon objectif ultime est de connecter mon pays d'origine à mon pays d'accueil et de réaliser des projets de coopération bilatérale.

Vous êtes la présidente fondatrice du Sommet mondial des femmes dans l'industrie manufacturière ; tout d'abord, comment expliquer le vocable de l'industrie 4.0 ?

L'industrie 4.0, appelée également quatrième révolution industrielle, est une démarche d'utilisation des outils numériques dans un contexte de connectivité. Grâce à l'arrivée de la numérisation, l'industrie devient un système global interconnecté dans lequel les machines, les systèmes et les produits communiquent en permanence. En fait, l'Industrie 4.0 c'est tout simplement l'adoption du numérique dans un contexte de connectivité. D'ailleurs, la digitalisation prend une évolution des compétences, permet d'élever le niveau de compétence de certains salariés et de supprimer toutes les fonctions à faible valeur ajoutée mais également de réduire les tâches pénibles et répétitives.

Une transformation numérique réussie dépendra plus que jamais de l'humain. L'industrie de demain et une industrie à cœur humain. Dans le même sillage, l'industrie du futur pourrait, également, augmenter sa compétitivité et ses profits en s'enrichissant des talents féminins et instaurer, ainsi, une parité homme-femme qui répondrait collectivement et intelligemment aux besoins d'une industrie interconnectée.

Selon nos informations, vous comptabilisez plus de 20 années d'expérience et une grande expertise dans diverses spécialités, notamment dans le secteur manufacturier ; quelle est votre démarche au niveau international pour promouvoir l'industrie de demain à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle ?

Organiser des événements mondiaux dont les thématiques traitent les enjeux de l'industrie manufacturière qui permet à tous les leaders des réseaux internationaux, des fournisseurs de solutions digitales avant-gardistes et de

la relève de demain de s'unir, de partager expériences et solutions. Développer les exportations dans un contexte de transformation industrielle et d'ouverture aux marchés mondiaux autour de l'industrie moderne verte et inclusive par le bais des connexions interindustrielles interculturelles internationales par ma participation aux événements mondiaux comme étant conférencière internationale, par des services de consultation dispensés par une équipe d'experts, la représentation internationale, les visites industrielles et les missions économiques interindustrielles.

Quel regard portez-vous sur le développement du numérique en Algérie par rapport aux autres pays d'Afrique et en particulier du Maghreb, alors que la transformation numérique en Algérie est désormais une « urgence nationale » ?

Le développement de l'industrie du numérique est l'un des axes stratégiques pour la diversification afin de redémarrer, relancer et repenser la prospérité de l'économie nationale. Le numérique progresse à grande vitesse en Afrique. On citera, à titre d'exemple, le Rwanda, le Kenya, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud. Afin de transformer une entreprise, elle doit intégrer l'innovation dans son ADN et proposer les formations adéquates pour les employés actuels, recruter les bons profils pour les nouvelles disciplines. La pénétration numérique en Algérie reste relativement faible.

Cependant, les facteurs ayant causé le retard numérique en Algérie sont, malheureusement, divers. Il s'agit, notamment, de :

- l'absence d'une vision économique et de stratégie numérique ;
- les PME algériennes tardent à passer au numérique et négligent souvent les bienfaits des nouvelles technologies dans leurs activités quotidiennes ;
- la forte résistance au changement qui est vu par certaines personnes comme une menace ;
- un manque en ressources humaines qualifiées malgré l'existence d'une population active dans ce domaine digital non développé.

Dans ce même sillage, comment votre organisation peut-elle contribuer à l'émergence d'un grand pôle national dans l'excellence et la maîtrise de la thématique du numérique ?

A travers Emperia industries connect, qui est une agence internationale très bien établie au Canada, il est intéressant de collaborer avec des experts canadiens de la transformation numérique pour sensibiliser les entreprises algériennes au virage numérique et ainsi créer une synergie avec d'autres experts (universitaires, firmes de technologies, manufacturiers innovants) pour accompagner les entreprises dans leurs projets de transformation numérique.

D'ailleurs, via notre agence, nous organisons des événements d'envergure mondiale dédiés au secteur manufacturier et de l'industrie 4.0 et l'industrie verte en vue de promouvoir l'industrie du futur et ses différents métiers à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle. Aussi, nous accompagnons les industries dans la transformation numérique ainsi que des différentes délégations d'affaires canadiennes au travers de missions B2B à travers le monde.

Emperia industries connect collabore avec les instances gouvernementales pour les accompagner dans la stratégie nationale dans la transformation numérique par l'exportation du savoir technologique et assurer l'accompagnement des industries dans la transformation digitale.

Dans ce contexte, comptez-vous organiser à l'avenir un événement international de ce genre en Algérie ?

Certainement. Des événements dédiés au secteur industriel et au numérique sont en cours de préparation.

Votre maître-mot lorsqu'il s'agit de communication...

Maîtriser l'art de l'écoute. *« Écouter pour mieux communiquer. »*

Votre carburant du jour ?

Mon carburant du jour c'est la foi

Le mot de la fin...

Tout est possible quand on y croit !

advision
El Djazaïr

SGER

SALON DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

4ème ÉDITION

DU 08 AU 11 MARS 2021

SAFEX PINS MARITIMES ALGER

تحدي ابتكار الطاقة

SGER GIC

ENERGY INNOVATION CHALLENGE

SPONSORS & PARTENAIRES

سوناطراك sonatrach

سونلغاز sonelgaz

BMS ELECTRIC

CEREFE

CRTSE

CDER

NOS PARTENAIRES MEDIAS

Omedia dz

INTERNATIONAL L'ACTUEL

Business Guide Algeria

Ventes en soldes par internet

L'arnaque légalisée !

Duperie. La victime d'une arnaque a toujours une option de se faire rembourser en consultant directement le portail du ministère du Commerce, ne serait-ce que pour comprendre comment régler un litige avec un commerçant de mauvaise foi.

Dans le but de contourner l'écueil de la problématique de la propagation de la Covid-19, surtout à l'occasion des grands événements de concentration de personnes telles les ouvertures de soldes, le ministère du Commerce a pris l'initiative d'encadrer les commerçants concernés par le truchement de la vente par internet ou e-commerce, en vertu du décret exécutif n°20-399 du 26 décembre 2020

Faire d'une pierre deux coups

C'est vraisemblablement l'objectif recherché par les responsables du département ministériel du Commerce, autrement dit, lutter contre le risque de l'expansion de la pandémie, d'une part, et éviter de pénaliser les commerçants dans leur activité déjà durement impactée par les méventes, d'autre part.

Dans un communiqué diffusé sur sa page officielle, le ministère du Commerce a informé tous les commerçants, professionnels et consommateurs que la pratique des ventes en soldes par voie du e-commerce (vente à distance) au titre de la saison hivernale 2021 est autorisée sur le territoire national et ce, durant la période fixée à cet effet (janvier jusqu'à fin février). Ce type de vente a été consacré par le décret exécutif n° 20-399 du 26 décembre 2020, qui modifie et complète le décret exécutif n° 06/215 du 18/06/2006 qui précise les conditions et les modalités de la pratique de la vente par réduction, vente promotionnelle et vente en cas de liquidation de stock et vente en entrepôts, usines et ventes hors magasins par ouverture de colis.

Les négociants économiques concernés doivent également s'adresser à la Direction du commerce régionalement qualifiée pour demander la délivrance de l'autorisation d'exercer l'activité de vente au rabais conformément à l'article 6 du nouveau décret exécutif susmentionné, ainsi que pour obtenir toutes les informations utiles relatives à la pratique de cette activité. Par ailleurs, le communique a précisé que l'activité de vente de manière normale est interdite, compte tenu des circonstances actuelles liées à la propagation du virus Covid-19 et des mesures prises par les autorités pour protéger la santé des citoyens afin d'éviter les rassemblements.

D'ailleurs, la vente à distance offre aux agents économiques l'opportunité d'activer et de mettre à niveau leurs activités, tout en proposant des prix compétitifs, permettant aux consommateurs de bénéficier de biens et services à des prix promotionnels, selon le principe du gagnant-gagnant.

L'arnaque est omniprésente

Cela étant dit, la question est de savoir comment seront menées les transactions et comment les litiges engendrés par cette pratique seront-ils réglés ? Quelles sont les possibilités de recours en cas de tricherie sur la qualité de la marchandise, quand bien même le décret cité plus haut précise que les mêmes règles des ventes dans les locaux commerciaux sont applicables aux soldes en ligne. Aussi, le risque de l'arnaque en tous genres est omniprésent, mettant le client devant le fait accompli une fois la transaction achevée. Dans ce cas, recourir à la réglementation en vigueur pour recouvrer ses droits n'est pas aussi aisé comme certains le croient.

Le décret cité plus haut indique que le commerçant est soumis aux conditions des ventes identiques à celles appliquées dans les locaux commerciaux. L'agent économique bénéficiaire de la présente autorisation est tenu au strict respect des règles régissant son activité et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif précité et de la loi n° 04-02 de juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales. A ce stade, des juristes parlent d'ambiguïté voire de vide juridique qu'il est urgent de corriger à l'avenir.

Négocier à l'amiable

En attendant, la victime d'une arnaque a toujours une option de se faire rembourser en consultant directement le portail du ministère du Commerce ne serait-ce que pour comprendre comment régler un litige avec un commerçant de mauvaise foi. Le ministère du Commerce préconise tout d'abord de constituer un dossier. Vous voulez obtenir un dédommagement ou obliger le professionnel à exécuter ce qu'il a promis, ou les deux : pour cela, vous allez devoir prouver à quoi il s'est engagé en contrepartie du prix et quel dommage vous avez subi.

Dans la majorité des cas, le problème vient de ce que le professionnel n'a pas respecté l'accord que vous avez conclu ensemble. De votre côté, vous avez rempli votre obligation qui est de payer, mais le produit ou le service ne correspond pas à vos attentes : il est défectueux, nocif, pas conforme, pas livré, mal ou pas exécuté... Le préjudice est matériel quand vous perdez de l'argent.

Le bien acheté ne vaut pas le prix que vous avez payé ou bien il ne fonctionne pas, ou encore il a causé des dégâts, a occasionné des frais. Comme vous avez été vigilant, vous avez gardé les preuves de votre achat et des engagements du vendeur : ticket de caisse, facture, devis, certificat de garantie, attestation de réparation, contrat... Pour ce qui est du préjudice que vous avez subi, pensez à prendre des photos, à recueillir des témoignages… ils pourront contribuer à appuyer vos dires. Ainsi, la meilleure démarche est de négocier à l'amiable avec le commerçant dans le but de tenter de trouver un accord. La sagesse populaire dit qu'*« un mauvais accord vaut mieux qu'un bon procès »*.

Autre façon de dire qu'un procès est long et coûteux et que le jeu, parfois, n'en vaut pas la chandelle ! Quand il s'agit d'un petit litige, la négociation est effectivement la meilleure solution, à condition que vous n'y laissiez pas trop de plumes. Plus votre dossier sera bien préparé, plus vous serez sûr de vos droits et plus vous aurez de chances de réussir une bonne négociation. Du reste, les associations de protection des consommateurs pourront vous accompagner dans cette démarche.

Une association locale connaît bien le marché et les commerçants ; elle pourra peser dans la négociation. Cependant, si cette démarche n'apporte pas de fruits, il ne vous reste qu'à saisir la justice■

Ahmed Karali

Entretien avec Merabet Habib, fondateur d'Envirostep :

« Nous avons un système qui peut révolutionner le secteur de l'assainissement dans les zones rurales »

A l'échelle mondiale, 80% des eaux usées sont rejetées dans la nature alors qu'elles peuvent être traitées et exploitées pour faire face au manque d'eau dans plusieurs régions du monde. Envirostep, une entreprise algérienne, a trouvé le moyen de traiter ces eaux, de la manière la plus écologique possible et à moindres coûts, moyennant une technologie innovante qui permet leur réutilisation pour l'irrigation. Une façon de donner naissance au concept de l'économie circulaire en Algérie et en Afrique du Nord, selon son président et fondateur, Merabet Habib, qui nous dit tout sur le système révolutionnaire auquel il fait appel dans cet entretien exclusif.

L'ACTUEL : Bonjour et merci de nous recevoir. Pouvez-vous vous présenter succinctement ainsi que votre entreprise à nos lecteurs ?

Merabet Habib : Je suis Merabet Habib, gérant et fondateur de la société Sarl Envirostep. Je suis ingénieur en génie civil, diplômé de l'Ecole spéciale des travaux publics et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, à Paris. Durant ma carrière professionnelle, j'ai travaillé pour le groupe Vinci pendant 12 ans, en qualité de directeur régional Maghreb. J'ai également été chez le groupe Alstom, pendant deux ans, où j'ai participé à la réalisation des infrastructures de tramway et de métro en Algérie, Tunisie et Maroc. Puis j'ai atterri chez un bureau d'études canadien, pour lequel j'ai développé des activités de travaux publics en Algérie.

Comme le hasard fait bien les choses dans la vie, c'est dans ce cadre-là qua j'ai fait la connaissance d'une petite entreprise de la même nationalité, du nom de DBO Expert, qui développait un système qui s'appelle Advanced Enviroseptic, rebaptisée Systemi0)), une technologie d'assainissement passive et autonome.

En 2017, en accord avec les Canadiens, j'ai créé en Algérie ma propre société, Sarl Envirostep, qui est devenue le représentant local exclusif dans le domaine du traitement des eaux usées suivant le concept évoqué auparavant.

Etant tourné quasi exclusivement vers la technologie européenne et plus particulièrement française pour de multiples raisons, il était, donc, difficile pour une société canadienne de se frayer un chemin en Algérie. C'est pourquoi nous avons fourni à DBO une assistance technique, logistique

et opérationnelle, dans les années 2010, afin de l'aider à introduire ce procédé chez nous.

Quels sont les services que vous proposez à vos clients et qu'est-ce que le procédé System 0)) ?

System 0)) est un procédé de traitement des eaux usées domestiques destiné à des populations de 1 à 50.000 habitants. Il s'agit d'un procédé qui existe aux Etats-Unis depuis les années 1970. Inventé par les Américains, il a ensuite été développé par un Canadien du nom de Benoît Boucher, qui n'est autre que le président de DBO Expert International.

La valeur ajoutée de ce système réside dans son aptitude à travailler de manière totalement autonome, sans recours à l'énergie (ni pompe ni moteur), ni à des produits chimiques et encore moins à des outils ou à des pièces détachées. Silencieux et sans odeur, ce procédé biologique a aussi la particularité de reproduire ce qui existe dans la nature ! Je m'explique : il s'agit simplement d'une conduite en plastique recyclé, de 30 cm de diamètre, fabriquée en polyéthylène de haute densité, qui héberge et favorise la régénérescence des bactéries aérobies et anaérobies traitant les eaux usées. Ces dernières s'attaquent directement aux déchets qui s'accumulent dans l'eau et les neutralisent.

A la sortie de la fausse sceptique, nous obtenons une eau traitée à 30%. Celle-ci est acheminée, lors d'une deuxième phase, vers un regard qui distribue l'eau dans un réseau de conduites. Lorsqu'elle ressort, l'eau est traitée par la deuxième catégorie de bactéries, en l'occurrence les aérobies. Au final, l'eau est nettoyée à plus de 96%, ce qui permet sa réutilisation éventuelle pour l'irrigation. A noter que chaque conduite traite entre 100 et 120 litres d'eaux usées par jour. La particularité de ce système c'est qu'il ne produit pas de boue.

Nous avons mis sept ans à faire développer et homologuer ce système, en conduisant plusieurs projets, jusqu'à atteindre le nombre de 25 stations d'épuration qui fonctionnent suivant le procédé System 0)). Nous sommes également présents au Maroc (7 stations) et en Tunisie.

Envirostep existe depuis 2017 ; pouvez-vous revenir sur vos principales réalisations en Algérie ?

Envirostep est une société familiale de droit algérien. Nous avons un contrat de représentation exclusif mais nous ne monopolisons rien. Nous développons actuellement quelques partenariats avec des entreprises d'hydraulique, qui peuvent parfaitement devenir, à leur tour, représentantes de ce système.

En 2013, en partenariat avec DBO, nous avons lancé un projet à Beni Ourtilane (Sétif), une région montagneuse et très reculée, où nous avons mis en place une station d'épuration à titre gracieux au profit d'un centre dédié à l'accueil d'enfants atteints d'autisme, l'association Ibtissama, afin qu'il puisse ouvrir. C'étaient, donc, les grands débuts d'Envirostep en Algérie à travers notre partenaire canadien DBO Expert International et Benoit Boucher, son président, que nous remercions. A la suite de cela, un autre projet a été réalisé à Souk-Ahras, au niveau d'un village agricole, ainsi que deux contrats avec la Mutuelle générale des matériaux de construction (MGMC), à qui nous avons installé une station d'épuration dans un centre touristique situé dans la wilaya de Taref, ce qui lui a permis de reprendre du service après sept ans de fermeture. C'est comme ça que nous avons été approchés par le groupe Sonatrach, avec qui nous avons développé un certain nombre de projets au niveau des bases de vie situées dans des zones isolées, en l'occurrence à Khrechba, près de Aïn-Salah, et à Sali, Reggane, avec le groupement GRN Reggane.

Lorsque la Sarl Envirostep a pris le relais en 2017, nous avons franchi un cap, notamment à travers un partenariat avec Naftal, relatif à l'installation de systèmes d'épuration pour des stations-services sur l'autoroute Est-Ouest, comme ce fut le cas dans la wilaya de Blida, stations Tamezguida Nord et Sud. Notons que le délai de réalisation d'un tel équipement n'excède pas un mois ou un mois et demi, dans les situations les plus extrêmes.

Le secteur de l'eau vit actuellement l'une de ses plus graves crises à cause du stress hydrique et du manque de ressources ; pensez-vous que le traitement des eaux usées peut constituer, en partie, une solution à ce problème, notamment dans les régions isolées ou pauvres en infrastructures ?

Absolument ! Notre système est justement adapté à ce types de régions qu'on appelle les zones d'ombre, d'autant plus qu'il ne génère pas de frais de mise en marche ou d'entretien. L'autre avantage, c'est que l'eau est systématiquement restituée à la population locale, qui pourra l'utiliser dans l'irrigation des terres agricoles, moyennant certaines précautions bien sûr.

Avez-vous été approchés par le ministère des Ressources en eau et le ministère de l'Environnement dans le cadre de votre développement ?

En effet, nous avons été contactés par la tutelle de l'Eau, qui nous a conviés à prendre part à un déplacement à des évènements à venir, pour y faire une présentation de notre système dans des zones défavorisées. En juillet dernier, nous avons discuté avec le ministre, Arezki Berraki, qui nous a sollicités pour un partenariat avec l'Office national de l'assainissement (Ona). La contrepartie qu'on nous demande, c'est de fabriquer les conduites localement, chose qui est tout à fait possible, à condition que des marchés existent.

Par ailleurs, je tiens à signaler qu'une étude réalisée récemment a démontré qu'il était possible de diviser par quinze le budget alloué par l'Etat aux investissements initiaux dans l'assainissement. Notre solution est, donc, synonyme d'économie dans l'investissement initial des infrastructures dédiées. Notre meilleur atout ce sont tous les projets pilotes que nous avons conduits jusqu'à maintenant. L'objectif que nous nous sommes fixé c'est de permettre à l'Algérie d'être leader dans ce domaine, c'est-à-dire le système d'assainissement le moins cher, avec une maintenance dérisoire voire inexistante, durable (30 ans et plus de durée de vie) et le plus écologique qui existe au monde.

Ce système peut-il constituer une solution au traitement des eaux usées dans les implantations anarchiques d'habitations, où il n'existe pas de réseaux d'assainissement ?

Tout à fait ! Les collectivités locales peuvent en tirer avantage. Car, en plus de résoudre ce problème, ça constitue une solution autonome pour les promoteurs immobiliers qui ne peuvent pas se brancher sur le réseau d'assainissement des eaux usées. C'est ce que nous venons de faire à Skikda, dans le cadre d'un projet de construction d'immeubles et de villas.

Tout l'enjeu c'est de réussir à fabriquer localement nos conduites, afin de raccourcir la chaîne de valeurs et supprimer les frais relatifs à l'importation de ce matériel, et on y arrive doucement mais sûrement. Cela nous permettra de diviser par deux le prix des installations, en sachant que nous sommes 20 à 30% moins cher que n'importe quel autre système, à performance équivalente, sans compter la maintenance !

Justement, avez-vous pensé à déposer un dossier chez qui de droit, en l'occurrence le ministère de l'Industrie, pour entamer la fabrication des conduites en Algérie ?

Nous préparons actuellement un dossier qui sera transmis à l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), afin d'obtenir un terrain, pour commencer à faire de l'intégration. Nos partenaires canadiens sont prêts à se lancer dans l'aventure. A nous de créer les conditions pour qu'ils viennent développer cette technologie en terre algérienne.

En parallèle, nous formons d'autres entreprises pour constituer une communauté dans le domaine du traitement passif et autonome. Nous avons des représentants dans plusieurs wilayas, notamment à Oran, Hassi Messaoud, Skikda, Annaba, Timimoune, Ghardaïa, où nous avons beaucoup d'activités. Nous opérons beaucoup dans les régions du Sud également.

Que doivent les autorités publiques pour développer ce segment ?

Les autorités sont à l'écoute de nos besoins. La seule problématique qui se pose à nous réside dans le code des marchés publics qui gagnerait sûrement à être revu et optimisé, de manière à permettre l'éclosion d'un tissu de petites et moyennes entreprises, susceptible de créer tout un écosystème pour la promotion de ce segment d'activité■

Propos recueillis par Battache Kheireddine

LE N°1 DU TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES PASSIF ET AUTONOME

ENVIROSTEP

286, OSL BOUCHAOUI 2.
CHERAGA, ALGER. ALGERIE

+213 23 22 84 37
+213 23 22 90 72

INFO@ENVIROSTEP.DZ

WWW.ENVIROSTEP.DZ

- Sans produits chimiques
- Sans maintenance
- Sans bruit
- Eliminant les odeurs
- Ne regetant pas de dêchets ni de boues

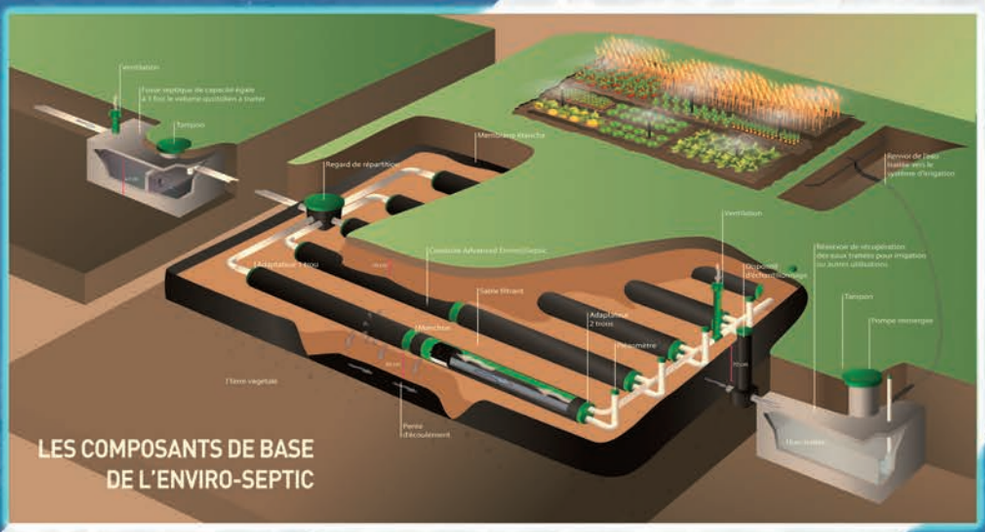

LES COMPOSANTS DE BASE DE L'ENVIRO-SEPTIC

System O
ADVANCED ENVIRO SEPTIC

Suivez -nous sur

Nouvelles lois sur les hydrocarbures et l'électricité

La pertinente question de l'attractivité

Nouveauté. Grâce à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, qui sera promulguée au cours de l'année en cours, dont 32 textes d'application parmi les 38 sont finalisés, l'Algérie sera mieux favorisée dans les investissements énergétiques.

Présentement, l'Algérie est confrontée à un véritable dilemme en matière de gestion prospective de ses ressources énergétiques. D'une part, il est impératif de préserver les ressources pour les futures générations et, d'autre part, il n'est pas possible de s'affranchir totalement de la dépendance du tout pétrole pour le fonctionnement de l'économie nationale. Toutefois, la grande préoccupation de l'heure pour les décideurs algériens dans le secteur des hydrocarbures est de faire feu de tout bois pour rendre le pays plus attractif et ainsi booster les investissements dans ce domaine.

Abdelmadjid Attar, le ministre de l'Energie, est souvent interpellé sur cette pertinente question d'attractivité. D'après ses propos, grâce à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, qui sera promulguée au cours de l'année en cours, dont 32 textes d'application parmi les 38 sont finalisés, l'Algérie sera mieux favorisée dans les investissements énergétiques. Il est clair que la compétitivité dans ce domaine est de plus en plus rude, notamment dans la région Mena. Dans ce sens, le ministre a expliqué que les avantages fiscaux introduits dans la nouvelle loi des hydrocarbures vont permettre à l'Algerie de devenir plus attractive, à l'image de la réduction de la fiscalité prévue dans la nouvelle loi pour certains types de contrats participatifs, ce qui donnera à l'État une part de 56 à 80%, y compris Sonatrach.

« L'avantage pour l'Algérie est que des réserves en hydrocarbures restent encore à découvrir », dira le ministre, annonçant au passage que plusieurs grands investisseurs sont déjà présents depuis 2020 afin d'évaluer les opportunités des gisements dans le domaine minier. Aussi, afin d'exploiter ces richesses qui dorment dans le sous-sol, Attar a rappelé que Sonatrach avait prévu 40 milliards de dollars d'investissement dans son plan quinquennal. Dans un autre chapitre, l'invité de la *Chaîne 3* a profité de cette opportunité qui lui a été offerte pour annoncer que l'Algérie est à la recherche d'investisseurs dans le secteur de la pétrochimie. *« Si on veut concrétiser les projets de pétrochimie, il*

nous faut 16 à 18 milliards de dollars », a-t-il précisé. Aussi, l'Algérie lancera une campagne de promotion des avantages de cette nouvelle loi dès la finalisation des textes d'application, si la situation épidémiologique (Covid-19) s'améliorera.

Un nouveau projet de loi sur l'électricité d'ici la fin 2021

« Un nouveau projet de loi sur l'électricité sera élaboré et finalisé d'ici la fin de l'année 2021 », a annoncé le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar. En janvier dernier, s'exprimant en marge de la tenue de la 6e réunion du comité de pilotage chargé de l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, M. Attar a fait savoir qu'un nouveau projet de loi sur l'électricité est en cours de préparation et sera élaboré et finalisé d'ici la fin de l'année 2021. Concernant le segment de la production de l'électricité, Attar dira que *« 68% de cette énergie sont destinés à la consommation domestique, alors que la loi sur l'électricité de 2002 avait été promulguée dans l'objectif de faire du marché de l'énergie destiné à la consommation un marché compétitif et de création de la plus-value »*, a-t-il regretté. Poursuivant dans le même sillage, le ministre a indiqué que *« l'Algérie a raté la transition énergétique si on voit la part de la production de l'énergie renouvelable »*, avant de souligner : *« Parmi les 230.400 mégawatts produits l'année passée, la part du renouvelable ne dépasse pas les 354 mégawatts »*, explique-t-il. A titre d'illustration, il parlera de l'exemple de l'usine de Batna de production des turbines à gaz pour une capacité de 1.500 mégawatts alors qu'en 2027, on n'aura pas besoin de cette puissance et on devrait la remplacer par l'énergie renouvelable, a-t-il souligné. Une erreur de taille dans la vision d'une société de telle envergure. *« Pour ce projet, nous avons mis en place un groupe de travail qui adoptera la même méthode de travail du comité de pilotage chargé de l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures »*, a relevé le ministre.

« Une nouvelle loi sur l'électricité est aussi d'une grande importance pour réussir la transition énergétique, accélérer l'introduction des énergies renouvelables, encourager l'investissement et diversifier l'utilisation des ressources », a-t-il soutenu. M. Attar a estimé qu'une telle loi doit être revue car il est question d'introduire la compétition, comme dans les hydrocarbures, tout en garantissant la présence de l'État qui demeurera le premier régulateur et continuera à assumer son rôle d'arbitrage et de contrôle. Du reste, la prochaine loi permettra de rationaliser et d'économiser la consommation de l'électricité. A ce propos, le ministre de l'Energie a indiqué que *« nous avons un modèle de consommation de l'électricité basé uniquement sur le conventionnel (98% de l'électricité sont produits avec le gaz naturel) »*, notant que le monde est en train de changer très rapidement en matière de consommation énergétique et d'introduction des énergies renouvelables.

La loi actuelle sur l'électricité (02/01), poursuit-il, date de 2002, rappelant qu'elle était destinée à ouvrir le secteur de l'électricité aux opérateurs et à la compétition et qu'elle n'a pas été appliquée à 100%■

R. A.

Marché pétrolier

Un rebond attendu en 2021

Optimisme. Avec la fin espérée de la crise sanitaire et la relance de l'activité économique, les prix devraient mécaniquement augmenter, portés aussi par les effets de la chute actuelle des investissements avec moins de nouveaux gisements et une reprise forte de la demande mondiale.

Par Fayçal Abdelaziz

Malgré les incertitudes qui persistent, notamment celles liées à la crise sanitaire, des analystes prédisent une reprise du marché pétrolier en 2021 en raison des efforts entrepris pour la vaccination contre la Covid-19 et la reprise de l'activité économique.

En 2020, le cours du brut avait atteint moins de 20 dollars le baril fin avril, le plus bas niveau depuis presque deux décennies, suite à la chute de la demande liée aux mesures de confinement instaurées partout sur la planète pour stopper la propagation de la pandémie de la Covid-19. Mais la réaction des pays producteurs et exportateurs de pétrole réunis au sein de l'Opep+, à travers des décisions communes sur la réduction de l'offre, a permis au brut de relever la tête et frôler, aujourd'hui, les 60 dollars le baril.

Dans ce contexte, des projections faites par des analystes et des organisations internationales prévoient une reprise des cours de l'or noir en 2021. Se basant sur l'intensification des campagnes de vaccination, les analystes tablent sur un Brent à 58 dollars en moyenne en 2021, contre 38 dollars en 2020.

Selon toujours des spécialistes du secteur, la consommation mondiale de l'or noir pourrait revenir dès l'été prochain à son niveau d'avant la pandémie de Covid-19, soit 100 millions de barils par jour. Une prévision plus optimiste que celle de l'Agence internationale de l'énergie qui table sur une consommation moyenne de 96 millions de barils quotidiens en 2021, soit cinq millions de plus qu'en 2020.

L'évolution du marché pétrolier demeure liée, cependant, à plusieurs facteurs économiques et géopolitiques, ont souligné des experts.

Il s'agit plus particulièrement de la gestion du nucléaire iranien après l'entrée en fonction du président américain Joe Biden et des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine.

Le nouveau président américain est très attendu sur ces deux importants dossiers internationaux qui pourront être décisifs pour le secteur pétrolier. C'est en fonction de la politique étrangère de la nouvelle Administration américaine et la levée des mesures de suspension du transport aérien mondial que des changements devraient intervenir au niveau du marché pétrolier.

L'Opep+ derrière la remontée des cours

Après des réductions de 8 millions barils/jour (mb/j) durant tout le second semestre 2020, les pays de l'Opep+ ont décidé de réduire la production pétrolière de 6 millions (mb/j) à partir de janvier 2021 jusqu'au mois d'avril 2022. Ces coupes vont permettre d'absorber le surplus de l'offre disponible sur le marché et de stabiliser les cours.

Le marché reste, en outre, dépendant de la consommation des pays émergents, dont la Chine et l'Inde, considérés comme des acteurs clés. En effet, la Chine et l'Inde sont respectivement les 2e et 3e consommateurs de pétrole après les États-Unis. Dans ces deux pays, la consommation de pétrole pourrait croître plus rapidement surtout en Inde, compte tenu de la taille de son économie. L'Inde, qui dépend à plus de 80% des importations pour satisfaire ses besoins, devra voir sa part encore amenée à augmenter significativement dans les prochaines décennies. C'est ce qui explique d'ailleurs l'augmentation de ses investissements à l'international dans des champs au Moyen-Orient et en Afrique, cherchant à diversifier ses sources d'approvisionnement et à accroître ses réserves stratégiques de pétrole qui s'élèvent aujourd'hui à 40 millions de barils, soit l'équivalent d'un peu plus de 10 jours d'importations nettes du pays.

Avec la fin espérée de la crise sanitaire et la relance de l'activité économique, les prix devraient mécaniquement augmenter, portés aussi par les effets de la chute actuelle des investissements avec moins de nouveaux gisements et une reprise forte de la demande mondiale■

Accord Opep+
Le taux de conformité atteint 99%

Selon le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, le taux de conformité aux quotas de production prévus dans l'accord sur la baisse de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés (Opep+) a atteint 99% au mois de décembre 2020.

A l'issue des travaux de la 26e réunion du comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep+ (JMMC) tenue via visio-conférence, M. Attar a qualifié ce rendement de *« positif »*, mettant en avant, dans ce sens, les efforts déployés par les pays Opep+ depuis l'accord conclu en avril dernier et qui ont permis de réduire les stocks de pétrole des pays consommateurs et d'augmenter les prix du brut qui s'élèvent actuellement à plus de 57 dollars/baril, qualifiant cela de *« très satisfaisant et positif »*, en dépit de la poursuite de la propagation de la Covid-19 et l'apparition d'un nouveau variant du virus.

Les mesures adoptées par les pays exportateurs de pétrole depuis 2016 à travers l'Accord d'Alger ont permis de faire baisser les stocks des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à près de 2,1 mds de barils, permettant ainsi une stabilité du marché pétrolier et l'accélération du rétablissement de l'équilibre entre l'offre et la demande, a rappelé M. Attar■

Prolongement de la chute des investissements

Où va le pétrole ?

Mystère. Pour nombre de secteurs, un vif rebond est promis pour cette année. Le pétrole, quant à lui, assiste au prolongement de la chute des investissements ; une situation qui risque de renvoyer aux calendes grecques la stabilité du marché, brandie comme le mot d'ordre de l'Opep.

Les investissements dans l'exploration et la production d'hydrocarbures ont chuté de 30% en 2020, tombant à 380 milliards de dollars, enregistrant, de ce fait, leur plus bas niveau depuis quinze ans. *« Aucune reprise n'est prévue cette année »*, prévient le cabinet Rystad Energy.

La chute est d'autant plus spectaculaire qu'elle semble durable et qu'elle part d'une base déjà réduite. En 2014-2016, le secteur avait bridé ses investissements de plus de 40% en deux ans, et ils n'étaient pas vraiment remontés depuis. C'était un krach aux conséquences fatales. Aujourd'hui, certaines des grandes compagnies mises en difficulté ont décidé de s'orienter vers les énergies renouvelables. A cette chute d'investissements, la production pétrolière, avertissent les experts, pourrait atteindre un plateau avant 2030. Le continent africain sera très touché.

L'Association des producteurs de pétrole africains (Appo), constatant une baisse des investissements étrangers, lance un appel pressant à ses membres, l'Algérie faisant partie, de jouer collectif. *« Le temps est venu pour nous d'élaborer une stratégie afin de tirer le meilleur profit possible de nos ressources. Mais nous ne pouvons pas le faire en tant que pays individuels. En tant que pays individuels, nous n'avons pas les moyens financiers nécessaires. Nous n'avons pas la technologie. L'infrastructure est presque inexistante »*, relève le Dr Farouk Ibrahim, secrétaire général de l'Appo. C'est urgent, mais c'est également gérable. *« Si nous mettons nos ressources en commun, nous pourrons surmonter les difficultés. Même les pays les plus développés ont jugé nécessaire de collaborer pour atteindre des objectifs économiques »*, ajoute M. Ibrahim.

L'Afrique entre deux feux

Abordant cette problématique, Rim Berrahab, économiste et analyste du domaine énergétique, indique qu' *« outre les conséquences budgétaires et monétaires, des reports de nombreux projets pétroliers peuvent conduire à une perte d'investissements importants. La réponse politique des pays pétroliers africains à la Covid-19 doit nécessairement être différenciée par pays »*.

Dans son analyse, l'économiste s'appuie sur une analyse de Wood Mackenzie et note que les économies africaines exportatrices des combustibles *« risquent de déplorer une perte d'investissements dans des projets pétroliers allant jusqu'à 10 milliards de dollars, avec de nombreux projets clés dépendant d'un prix du pétrole brut au seuil de rentabilité de plus de 45 dollars par baril »*. En effet, le groupe de recherche Rystad Energy estime que les délais pour les décisions d'investissement pré-finales des projets en Afrique pourraient entraîner une baisse de 200.000 barils par jour (bpj) de la production de pétrole entre 2021 et 2025. À plus long terme, les reports de projets pourraient entraîner une baisse moyenne de la production de pétrole d'environ 1,2 million de bpj sur le continent entre 2026 et 2030.

Pour Rim Berahab, la réponse à la crise de la Covid-19 *« exige que les gouvernements des pays africains exportateurs de pétrole hiérarchisent les mesures à prendre et les adaptent en fonction de la gravité des chocs »*. Toutefois, explique-t-elle, *« les exportateurs de pétrole sont confrontés à un choc économique durable. Si les prix du pétrole continuent à être bas après 2020, les recettes resteront faibles pendant une longue période. Leur marge de manœuvre en matière de relance budgétaire discrétionnaire est, donc, plus limitée »*■

H. Merzouk

Transition énergétique

Des efforts et des attentes

Détermination. Evoquant les principales raisons de la non-application du programme des énergies renouvelables, Boukhalfa cite les énormes réticences de la part, notamment, de ceux qui ont été chargés d'appliquer ce programme, *« ce qui a donné, pendant des années, des remises en cause régulières »*, explique-t-il.

Le gouvernement est déterminé plus que jamais à développer l'utilisation des énergies renouvelables en Algérie. Une décision qui fait suite aux multiples critiques des experts du domaine sur l'application des différents programmes du secteur annoncés jusque-là. D'ailleurs, le président du Cluster énergie solaire, Boukhalfa Yaïci, a révélé dernièrement qu'au-delà des intentions, aucune action n'est engagée concrètement concernant le renouvelable.

« Jusqu'à aujourd'hui, nous sommes toujours dans la phase intention. On parle des choses qu'on va pouvoir faire, mais il n'y a pas d'actions qui se mettent en place pour lancer la machine d'une manière durable », a-t-il regretté lors de son intervention sur la radio *Chaîne 3*.

Evoquant les principales raisons de la non-application du programme des énergies renouvelables, Boukhalfa cite les énormes réticences de la part, notamment, de ceux qui ont été chargés d'appliquer ce programme, *« ce qui a donné, pendant des années, des remises en cause régulières »*, explique-t-il. En fait, cette situation a poussé les pouvoirs publics à installer un ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables. Certes, certains affichent leur pessimisme par rapport à la réalisation de la nouvelle stratégie du ministère, mais d'autres sont plutôt optimistes, surtout après l'annonce récente du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, concernant la création d'une entreprise de production et de distribution des énergies renouvelables *« analogue à Sonelgaz »* vers la fin du 1er trimestre 2021.

En fait, la création de cette entreprise se fera de concert entre le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables et celui de l'Industrie. L'entreprise des énergies renouvelables se chargera de lancer les appels d'offres au niveau de dix wilayas, notamment dans les Hauts-Plateaux et les régions du Sud qui recèlent un grand potentiel solaire. Selon les responsables du secteur, la création d'une station solaire *« pourrait coûter 800 millions de dollars, tout en permettant d'économiser 200 millions m³ en gaz naturel »*.

L'Algérie tend à concrétiser cet objectif à travers la création de partenariats gagnant-gagnant avec les pays jouissant d'une grande expérience en la matière, à l'instar de la Chine et de l'Allemagne. M. Chitour appelle, en outre, *« à accélérer la création d'un modèle énergétique qui permet une transition rapide vers les énergies renouvelables et une sortie de la dépendance aux hydrocarbures »*. Autre mesure prise est celle de l'accréditation de trois laboratoires de contrôle qualité dans le domaine de l'énergie solaire, relevant du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), par l'Agence algérienne d'accréditation (Algerac).

Il s'agit du Laboratoire d'essais des capteurs solaires à circulation et de chauffe-eau (LEsS), du Laboratoire de test des modules solaires photovoltaïques (PVTL) et du Laboratoire d'étalonnage des pyranomètres, d'après l'inventaire dressé par le CEREFE concernant les institutions pouvant être impliquées au niveau national en matière d'infrastructures qualité dans le domaine de l'énergie solaire. Un pas en avant qui pourrait renforcer l'optimisme dans ce domaine■

Fatiha Amalou

Energie fossile-transition énergétique

Un parallèle qui doit être établi

Rationalisation. A maintes reprises, les autorités affirment vouloir faire de la transition énergétique un cheval de bataille au mois d'ici 15 années, et le renouvelable semble constituer un objectif sacré à atteindre. D'ailleurs, les objectifs à long terme, soit d'ici 2030, prévoient que 37% de la capacité installée et 27% de la production d'électricité destinée à la consommation nationale seront d'origine renouvelable.

Le programme actualisé consiste à installer une puissance d'origine renouvelable de l'ordre de 22.000 MW pour le marché national. L'option de l'exportation comme objectif stratégique, si les conditions du marché le permettent, est maintenue. Pour rappel, ce programme est structuré sur deux étapes, avec pour ambition principale à cette échéance que le solaire thermique puisse être économiquement viable :

La 1re phase 2015-2020 :

Cette phase verra la réalisation d'une puissance de 4.000 MW entre photovoltaïque et éolien, ainsi que 500 MW entre biomasse, cogénération et géothermie.

La 2e phase 2021-2030 :

Le développement de l'interconnexion électrique entre le Nord et le Sahara (Adrar) devrait permettre d'installer de grandes centrales d'énergies renouvelables dans les régions du Grand Sud, précisément au niveau d'In Salah, Adrar, Timimoun et Béchar. Il est question aussi de les intégrer afin qu'ils fassent partie du système énergétique national. Mais aux grands projets, les grands moyens sont indispensables, soit un financement colossal issu de subventions de l'Etat ou d'aides financières dans le cadre de partenariats stratégiques internationaux. La question des finances se pose surtout si l'on sait qu'une centrale solaire pourrait couvrir des dizaines, voire des centaines d'hectares, que ce soit en construction ou en maintenance.

Avant cela, il faudrait composer avec un fait qui n'est pas du tout à écarter, celui que l'Algérie dispose de l'une des plus grandes réserves de gaz au monde. Aussi, il faut rappeler que la plus grande ressource utilisée pour la production de l'énergie électrique n'est autre que le gaz naturel.

Une ressource qui semble être réservée essentiellement pour un autre usage, celui de l'exportation énergétique vers d'autres pays qui en ont exprimé le besoin. D'ailleurs, des contrats à très long terme sont scellés avec des tentatives d'imposer à l'Algérie des prix fermes et non révisables. Soit une utilisation qui va compromettre son utilisation en tant que matière première indispensable à la production d'énergie.

Cela comporte, bien entendu, un inconvénient majeur : la production d'énergie à partir de sources renouvelables coûte très cher par rapport à celle issue des énergies fossiles. Cet accroissement des coûts au niveau global s'explique tout simplement par le fait que la production par le moyen du gaz, pour ne citer que cet exemple, constitue la partie la plus importante et la moins chère, comparativement aux autres sources de production.

Une transition à moindre coût

A cet effet, si la transition énergétique constitue une priorité au niveau de la stratégie énergétique du pays, du fait de la surconsommation alarmante des énergies fossiles, et particulièrement celle du gaz naturel qui, entre 2010 et 2019, suivant les statistiques, représente 230 milliards de mètres cubes, il y va sans dire que cette transition doit être réfléchie de sorte à ce qu'elle soit la moins coûteuse possible.

C'est pour cette raison que le schéma énergétique qui doit être retenu ne doit pas écarter les énergies classiques, mais doit plutôt conditionner leur utilisation dans le sens de la rationalisation et de l'utilisation efficace, sans pour autant dissiper le rôle essentiel des énergies renouvelables dans la sécurisation de l'approvisionnement et de la protection de l'environnement.

C'est à ce niveau de réflexion que vient le rôle déterminant de la rechercher et du développement tant escompté depuis des années, jusqu'à ce que la sonnette d'alarme soit tirée, alors que le temps était en notre faveur pour le développement de solutions efficaces et efficientes.

En tout cas, il peut être envisagé de réfléchir à des modèles qui soient basés sur le recyclage de l'énergie dégagée à partir des déchets industriels, que ceux-ci soient sous forme de gaz, liquide ou solides, et ce n'est ni l'ingéniosité ni les modèles à copier qui manquent à l'appel. L'essentiel est de tenir compte de tous les paramètres qui intègrent le modèle énergétique, à savoir la minimisation de la consommation énergétique, la diminution de la consommation des énergies fossiles, la recherche continue de solutions et de procédés qui permettent l'économie des coûts (coûts d'achat /de fabrication, coûts d'exploitation, coûts de maintenance…). Serons-nous capables d'innovation et d'ingéniosité dans ce dossier plus qu'exigeant en termes de matière grise et de bonne gouvernance ? Dossier à suivre■

A. A. Benalia

Ne subissez plus l'information économique

lisez juste l'essentiel

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

DÉSENCLAVEMENT DES ZONES D'OMBRE
Le MPTTN et ATM Mobilis à pied d'œuvre

TREPRENARIAT FÉMININ
rés-Covid-19
nonce décisif

MARCHÉ PÉTROLIER
Un rebond et
des fragilités ?

LES GRAN
Un

www.actuel-dz.com

Rétrospective

Sonatrach : un patrimoine algérien par excellence !

Fierté. Surnommée la Major africaine, l'Entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach n'est pas une entreprise comme les autres. De par son caractère citoyen, elle fait partie de l'imaginaire collectif algérien.

Au-delà de son rôle de locomotive du secteur de l'Energie, son existence a rythmé la vie économique nationale, à laquelle elle a donné naissance, en quelque sorte. De l'euphorie des débuts et les années d'apprentissage jusqu'à l'âge de maturité, retour sur une histoire riche et un parcours haut en couleur pour le premier Groupe pétrolier africain à travers quelques dates marquantes !

Sonatrach est classée 12e parmi les compagnies pétrolières mondiales, 2e exportateur de GNL et de GPL et 3e exportateur de gaz naturel. Sa production globale (tous produits confondus) est de 230 millions de TEP en 2006. Ses activités constituent environ 30% du PIB national.

31 décembre 1963 :

Sonatrach se révèle au grand jour

Sonatrach est créée au sortir de la Guerre de libération, qui a vu triompher l'Armée de libération nationale (ALN) face à l'Armée française, au moment où l'or noir entame son âge d'or. L'Algérie, qui a soif de développement, veut prospérer rapidement dans tous les domaines et rattraper son retard. La souveraineté de l'Algérie sur le Sahara et ses richesses naturelles est reconnue par des accords de concessions de 1965, qui stipulent que les sociétés françaises Elf et Total doivent reverser une partie de leurs bénéfices à l'Algérie sous forme d'investissements ou d'impôts.

Conscients du potentiel que recèle le sous-sol algérien en hydrocarbures, les dirigeants algériens veulent aller de l'avant et s'empressent de mettre sur pied une entreprise nationale dont le rôle sera de valoriser ses richesses naturelles. La Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures, Sonatrach, est née avec pour objectif principal le transport et la commercialisation des hydrocarbures et le déploiement progressif dans les autres segments de l'activité pétrolière.

1964 :

L'année du grand démarrage !

Le premier gazoduc algérien OZ1 est construit. Il sera mis en service en 1966. D'une longueur de 805 km, il relie Haoudh El Hamra à Arzew. La grande aventure de Sonatrach débutera avec le gaz et la mise en service du premier complexe de liquéfaction de gaz naturel GL4Z Compagnie algérienne du méthane liquéfié (Camel), d'une capacité de traitement de 1,8 milliard m3 de gaz par an.

OZ1 permet d'emblée d'augmenter les capacités de production et d'acheminement des hydrocarbures de près de 30%. Les missions de la Sonatrach, limitées à la gestion des pipelines et à la commercialisation, sont élargies à la recherche, à la production et à la transformation des hydrocarbures. Sonatrach devient la Société nationale de recherche, production, transport, transformation et commercialisation des hydrocarbures et de leurs dérivés.

1967 :

Découvret du pétrole à Hassi Messaoud

Une année durant laquelle l'Algérie découvrira du pétrole à Hassi Messaoud, qui deviendra par la suite la capitale nationale de l'or noir, plus précisément à El Borma. C'est également l'année où sera lancé, sous la direction de Sid Ahmed Ghozali, un processus de nationalisation des activités de raffinage et de distribution, au terme duquel Sonatrach est à la tête de la distribution des produits pétroliers sur le marché national et inaugure la première station-service aux couleurs de l'entreprise. Le future Groupe prévoit par la suite la création d'un certain nombre d'activités de diversification et de services, comme la réalisation d'une usine d'ammoniac et prévoit la construction d'un complexe de produits pétrochimiques à Skikda - qui sera mis en service en 1972 - et l'aménagement d'un port méthanier.

1968 :

Du gaz à Gassi El Adem !

Sonatrach poursuit ses activités de prospection et découvre du gaz à Gassi El Adem, au sud-est de Hassi Messaoud, tandis que le gazoduc Hassi R'Mel-Skikda sonne les grands débuts de l'acheminement des hydrocarbures gazeux à partir du gazoduc de Hassi R'Mel.

24 février 1971 :

Une date charnière, un jour mémorable !

De l'avis de plusieurs hommes qui ont fait l'histoire de Sonatrach, le 24 février 1971 est une date qui restera gravée dans le marbre ! Souvent accompagnée d'émotion, la simple évocation de ce jour renvoie à ces quelques mots prononcés par feu Houari Boumediène : *« Il serait plus équitable pour les investissements dans la recherche pétrolière que les profits réalisés dans notre pays soient au moins dépensés sur place ! »*

En effet, suite au refus des compagnies françaises de renégocier les prix, une décision déjà amorcée voit le jour : les hydrocarbures sont nationalisés ! L'on parle alors de *« décolonisation pétrolifère »*, selon l'historien français Benjamin Stora.

À compter de cette date, l'ensemble des gisements naturels de gaz et de pétrole, tout comme les oléoducs et les gazoducs, sont nationalisés et appartiennent intégralement à l'Algérie et, par ricochet, à Sonatrach qui entre dans une nouvelle dimension. L'État algérien abandonne le système des concessions et les objectifs du Groupe portent alors sur l'extension de toutes ses activités à l'ensemble des installations gazières et pétrolières et l'atteinte de la maîtrise de toute la chaîne des hydrocarbures. 1971 sera également l'année de l'acquisition du premier méthanier qui portera le nom du gisement de Hassi R'Mel.

1972-1976 :

Des projets d'envergure mis en exploitation

Quatre années durant lesquelles de multiples projets entreront en exploitation, à commencer par la mise en service, en 1972, du complexe de liquéfaction de gaz naturel GL1K à Skikda, suivie de celle du complexe de séparation du GPL GP2Z, à Oran (Béthioua), en 1973, année du premier choc pétrolier. En 1976, Sonatrach lancera deux unités de transformation des matières plastiques à Sétif et Chlef.

1977 :

L'année des gros investissements

Une année importante en matière d'investissement, car elle connaîtra le lancement du projet Valhyd (valorisation des hydrocarbures), aux objectifs stratégiques multiples : l'accroissement des taux de production de pétrole et de gaz, la récupération des gaz associés au pétrole, la production maximale de GPL et de condensat, la commercialisation du gaz naturel, la substitution de produits finis au brut à l'exportation et la satisfaction des besoins du marché national en produits raffinés.

Entre 1978 et 1981, auront lieu, en plein choc pétrolier numéro 2, les mises en service respectives des modules 1 et 2 de Hassi R'Mel et du complexe de liquéfaction GL2Z.

1990-1996 :

Internationalisation des activités transfrontalières

Sonatrach internationalise ses activités transfrontalières avec le lancement du Pedro-Duran-Farell, un gazoduc Maghreb-Europe, qui prend sa source au gisement de Hassi R'Mel pour rejoindre l'Espagne, en passant par le Maroc et le détroit de Gibraltar. Selon EMPL (Europe Maghreb Pipline Limited), ce tronçon permet d'acheminer en moyenne 30% du gaz naturel consommé dans la péninsule ibérique. En outre, le gazoduc achemine du gaz pour la production électrique de deux centrales à gaz à cycle combiné au Maroc, qui genèrent 17% de la production d'électricité du pays.

1997 :

Abdelmadjid Attar devient le premier P.-dg de Sonatrach

Au moment où le regretté Nazim Zouiouèche cède sa place à l'actuel ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, à la tête de Sonatrach, c'est l'année de la restructuration, avec un nouveau statut qui consacre le Board, à travers la création du poste de président-directeur général (P.-dg) et un conseil d'administration formé de onze membres.

Les années 2000 :

Une conjoncture difficile

Au-delà d'une conjoncture marquée par un 3e choc pétrolier engendré par la crise financière des subprimes en 2007-2008, les années 2000-2020 auront été celles des hauts et des bas pour Sonatrach. Avant 2000, les contrats étaient négociés, ce qui nécessitait de longs délais. Au commencement du nouveau millénaire, le processus d'appel d'offres a permis d'augmenter le nombre de contrats et de les conclure dans des délais plus courts.

En 2005 la production a atteint les 232,3 millions de TEP, dont 11,7 % (24 millions de TEP) pour le marché intérieur. En 2009, le chiffre d'affaires de Sonatrach s'élève à 77 milliards de dollars, porté par la hausse du prix du baril de pétrole. Cette tendance se poursuivra durant l'année 2010, durant laquelle le groupe réalisera un bénéfice net de 9,5 milliards de dollars, en hausse de 284% par rapport à l'année précédente.

En 2014, année qui précédera celle du drame de Tinguentourine, 32 découvertes ont été mises en évidence avec un volume global de réserves prouvées et probables estimé à 381 millions de TEP. Ces découvertes sont constituées de gisements de gaz sec, d'huile, de gaz à condensat et d'huile/gaz. Par ailleurs, pas moins de 111 puits ont été forés, dont 101 en effort propre et 10 en association.

En 2016, la valeur, des exportations a atteint 27,9 milliards de dollars, soit un déclin de 5,2 milliards $, en raison de la chute des cours sur le marché international. Cette année-là, Sonatrach a misé sur le renforcement des réseaux de transport et de distribution de l'électricité et du gaz naturel. Ces développements ont eu un impact positif sur la qualité de service, qui a connu une réelle amélioration. Mais outre les fluctuations d'ordre macroéconomique et les agrégats en dents de scie, les années 2000 ont également connu la grande valse de patrons chez Sonatrach. Pas moins de 11 P.-dg se succèdent à la tête du Groupe en 10 ans, soit le double de ce que le Groupe a connu entre 1962 et 2000■

K. B.

سوناطراك

sonatrach

Pour une optimisation de nos dépenses
et de nos revenus

www.sonatrach.dz

Lazhar Mahboubi, directeur général du projet COST :

« En adoptant l'optimisation des coûts, Sonatrach se donne les moyens d'atteindre l'excellence opérationnelle »

Disons-le sans faire de ronds de jambe, l'optimisation et la réduction des coûts dans le secteur de l'énergie font, désormais, partie de la vie des entreprises de ce secteur.

Une ingénierie à part entière qui rythme l'efficience de toute stratégie orientée vers le développement, donnant à l'arrivée un avantage concurrentiel certain.

Chez Sonatrach, ce son de cloche raisonne à travers l'implémentation du projet COST (Cost Optimization System Tracking), qui se veut un véritable enjeu de performance. Que peut-il offrir ? Quelle est sa valeur ajoutée ? Le directeur du projet, Lazhar Mahboubi, s'est confié à *L'ACTUEL* concernant les grandes lignes et la vision de COST.

Entretien réalisé par K. Batache

L'ACTUEL : Avant toute chose, pouvez-vous nous présenter, ainsi qu'à nos lecteurs, le projet COST et nous dire comment cette idée a-t-elle germé ?

Lazhar Mahboubi : Comme vous le savez, les marchés pétroliers ont chuté de plus de 60% suite à la baisse drastique de la consommation ; une des conséquences directes de la pandémie de coronavirus sur l'économie mondiale conjuguée à une surproduction des pays exportateurs des hydrocarbures. Cette crise qui a frappé le monde entier est d'abord une crise sanitaire, mais son impact va bien au-delà du secteur de la santé, et ses conséquences sont ressenties sur tous les secteurs économiques et sociaux, sans oublier une surproduction des pays exportateurs de pétrole. Au moment où je vous parle, cette situation risque de durer dans le temps, ce qui contraint les grandes majors pétrolières, à l'image d'ExxonMobil, Shell, BP, Total ou Aramco à revoir leurs budgets.

Dans une économie globalisée, le Groupe Sonatrach est, lui aussi, confronté à une série de facteurs exogènes qui exigent de nous une adaptation stratégique. Pour faire face à cette crise et renforcer la capacité de résilience de notre Groupe, le top management a initié des mesures concrètes qui sont basées sur le principe *« Building Back Better »*. L'une de ses orientations est la création et la mise en place d'une Direction projet d'optimisation des coûts relative au budget du Groupe.

Sonatrach mise, désormais, sur l'optimisation des coûts et la rationalisation des dépenses ; quels sont les axes majeurs de cette stratégie ? Est-ce, d'après vous, un impératif de conjoncture ou une séance de rattrapage de ce qui n'a pas été fait auparavant à ce niveau ?

La stratégie d'exécution du projet est basée sur des axes majeurs :

Axe 1 : Il s'agit d'un axe prioritaire qui a pour objectifs principaux l'identification des centres des coûts, de faire des analyses approfondies pour sortir avec des directives et solutions d'optimisation des coûts.

Axe 2 : Un axe que l'on veut *« participatif »*, qui a pour but l'implémentation d'une culture de l'optimisation via un système participatif qui vise une amélioration durable et efficace des performances dans les domaines d'activité.

Auparavant, nous parlions de réduction des coûts de manière sectorielle, chacun dans son domaine respectif, mais sans organisation concrète de ce volet. Ce qui est nouveau, c'est la création d'une Direction projet, organique avec une stratégie d'exécution qui découle directement des directives et orientations du top management. Donc, l'optimisation des coûts est une démarche qui s'inscrit dans le temps (action durable) et qui permettra à notre Groupe de faire face aux défis de conjoncture, principalement sur le plan économique.

Est-ce que la création d'un tel projet est consécutive à la baisse des exportations des hydrocarbures ou serait-ce une orientation stratégique dictée par d'autres paramètres ?

Comme je l'ai déjà mentionné auparavant, la création de la Direction COST est due principalement au contexte économique mondial (pandémie de la Covid-19), conjugué à la surproduction des pays exportateurs de pétrole. Il s'agit d'un double choc qui n'a pas été sans conséquences.

Cependant, je vous rappelle que la stratégie de la Sonatrach en matière d'optimisation des dépenses s'inscrit dans le temps et est une action durable. Il faut revoir, pratiquement, toutes les dépenses et implémenter une stratégie pour activer les leviers d'optimisation des postes de dépenses identifiés.

Selon les objectifs tracés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Sonatrach doit réduire son train de vie de 7 milliards dollars ; pensez-vous qu'une telle économie est réalisable ?

Je tiens, d'abord, à vous signaler qu'il faut croire au génie propre algérien. L'objectif arrêté par le président de la République est ambitieux et Sonatrach est capable de relever ce défi, car nous disposons des ressources humaines et des compétences nécessaires pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé. Et j'en veux pour preuve l'optimisation de notre budget d'exploitation ainsi que celui de l'investissement. D'autres actions sont en cours de manière à renforcer les capacités du Groupe dans des segments à forte valeur ajoutée.

Dans la newsletter publiée par Sonatrach au mois de juillet, le P.-dg, Toufik Hakkar, a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la résilience du Groupe ; pouvez-vous nous expliquer ce que cela signifie pour l'avenir de la Société nationale des hydrocarbures ?

Monsieur le P.-dg Toufik Hakkar a mis en place une démarche stratégique ayant pour objectifs : l'identification des centres de coûts budgétivores, la mise en œuvre d'une culture d'entreprise basée sur l'optimisation des coûts et la mutualisation des moyens humains et matériels qui permettra, in fine, de renforcer son équilibre budgétaire et sa capacité de résilience.

Cela permettra, en substance, de renforcer le fonctionnement de Sonatrach, en le rendant imperturbable face aux crises pétrolières. A terme, le Groupe aura mis en place une ingénierie qui lui permettra d'anticiper ou de proposer des alternatives à la volatilité des prix du baril.

Comment le projet COST peut-il concilier optimisation des coûts et saisie de nouvelles opportunités d'investissement ?

Les objectifs de la Direction s'inscrivent parfaitement dans la démarche stratégique de Sonatrach, à commencer par celle qui consiste à renforcer sa capacité de résilience, ce qui permettra de dégager des ressources financières pour notre Groupe pour saisir des nouvelles opportunités d'investissement. C'est justement dans cette optique de relance des investissements productifs que le projet COST trouve tout son sens. C'est en soi une finalité que de permettre à notre Groupe de renforcer sa compétitivité et son efficience grâce à la politique d'optimisation des finances.

Cela garantira, à moyen terme, un matelas confortable qui pourra être réinvesti à bon escient. Si je devais parler en termes de gestion de projet via une analyse Swot, je dirai que ce paramètre est un avantage et non une menace.

Quels sont les principaux postes de dépenses qui seront pris en charge par le projet ? Le recours aux bureaux d'études étrangers sera-t-il remis en question dans le cadre des nouvelles orientations ?

Les principaux postes de dépenses qui sont pris en charge par la Direction COST sont la réduction du budget de fonctionnement de 2020 à hauteur de 30% ; l'examen et l'optimisation des contrats de prestation liés aux centres de coûts identifiés et l'augmentation des capacités du Groupe en matière d'internalisation de la prestation de location des équipements de production EPF (Early Production Facilities).

En effet, Sonatrach dispose de compétences humaines qui lui permettent d'entamer des études sans faire appel aux bureaux et agences étrangers. Il ne faut pas oublier que nous disposons d'un capital expérience de plus de 58 ans, et que nous avons pu relever plusieurs défis durant notre existence, à commencer par le défi majeur de la nationalisation des hydrocarbures le 24 Février 1971.

Néanmoins, Sonatrach peut faire appel à une expertise internationale dans le cas où elle ne disposerait pas de cette compétence en interne ou au niveau national (entreprise publique, entreprise privée, université algérienne et centre de recherche).

La politique d'emploi chez Sonatrach sera-t-elle concernée par les ajustements que mettra en place la Direction du projet ?
La politique de l'emploi est une ligne rouge qui ne sera en aucun cas franchie, chose qui a été rappelée à plusieurs reprises par notre P.-dg. De plus, je tiens à rappeler que Sonatrach est une société citoyenne et son rôle principal est d'être la locomotive du développement économique de notre pays.

Par ailleurs, l'identification de certains centres de coûts (ex : la location des équipements de production, maintenance des machines tournantes, prestations relatives aux opérations aux puits) afin d'internaliser les activités qui les génèrent en est la parfaite illustration.

La Direction COST a lancé un projet avec l'implication des filiales ainsi que les sociétés nationales (étatiques ou privées) pour substituer cette prestation, de manière à permettre la création de nouveaux emplois à tous les niveaux (engineering,

la conception, la construction, le montage, la mise en service et l'exploitation des installations).

Vous avez déclaré récemment que la Direction COST a comme principal objectif la mise en œuvre d'un programme durable de réduction des coûts ; ne craignez-vous pas que le projet puisse altérer d'une manière ou d'une autre le rendement et la compétitivité de l'Entreprise face à ses concurrents ?
L'optimisation des ressources est une approche innovante adoptée par toutes les majors pétrolières. En adoptant cette démarche stratégique, Sonatrach se donne les moyens d'atteindre l'excellence opérationnelle. Ce travail lui permettra de bien se positionner face à ses concurrents sur les starting blocks de la course aux marchés, toutefois sans porter préjudice au fonctionnement de l'Entreprise■

Qui est Lazhar Mahboubi ?

Agé 57 ans, Lazhar Mahboubi est ingénieur d'Etat en automatisation industrielle, diplômé de l'INHC en 1989. Recruté par la Sonatrach en 1989 comme ingénieur de terrain en maintenance au niveau de la Division Production ; Direction régionale de Hassi Messaoud, il a été promu au poste de chef de service Instrumentation et Rénovation en 2001, poste qu'il a occupé jusqu'à 2004. Il a été muté ensuite à la Division Engineering et Construction en assurant la préparation et le lancement des projets Oil & Gas.

En 2009, il a été promu chef de Département Technique en assurant le management des équipes techniques des projets en maturation.

En 2015, il a assuré le management d'un groupement Sonatrach, en association avec CNPC.

En 2016, il a été nommé directeur de Construction au niveau du Pôle ENC pour assurer le management et le suivi des projets en effort propre et en association.

En 2018, il a été nommé au poste de directeur de la Division ENC. Après la dissolution de cette dernière, il a été nommé à la tête de la Direction projet COST au niveau de la Direction générale du Groupe Sonatrach■

Face à la crise actuelle

Sonatrach renforce sa stratégie d'investissement

Ambition. Selon les responsables, le programme d'investissement traduira la mise en œuvre de la politique de promotion du contenu local ayant constitué un axe hautement stratégique durant l'année 2020.

L'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach tente, tant bien que mal, de faire face à la crise financière actuelle engendrée par la crise sanitaire. La volonté de ses responsables consiste en premier lieu à suivre une stratégie qui va atténuer les conséquences de cette situation et ce, en mettant en œuvre, en premier lieu, un plan d'investissement de 40 milliards de dollars sur cinq ans, dont 51% en dinars, notamment à travers la mise en production et la montée en cadence de plusieurs gisements.

Selon les responsables, le programme d'investissement traduira la mise en œuvre de la politique de promotion du contenu local ayant constitué un axe hautement stratégique durant l'année 2020. Sonatrach ambitionne aussi de s'inscrire dans une démarche intégrée des entreprises nationales quant à la réalisation de ses projets, leur garantissant ainsi des plans de charge et permettant au pays des économies importantes en devises.

Autre objectif, celui de la production et des ventes qui connaîtront en 2021 une croissance grâce, notamment, à la mise en production des gisements périphériques de Gassi Touil et Hassi Bir Rekaïz, ainsi que la montée en cadence de la production au niveau de Tinrhert et l'achèvement du Boosting Hassi R'Mel pour la zone Nord.

Au moyen terme, l'entreprise continuera à satisfaire les besoins croissants du marché national, qui atteindront 70 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à partir de 2024, tout en maintenant un niveau d'export au-dessus de 90 millions TEP annuellement, grâce à la mise en production de nouveaux gisements dans les régions Sud-ouest et Sud-est.

Les efforts de Sonatrach de maintenir le cap se traduisent également par la signature de 1.100 contrats de projets avec des entreprises nationales. 80% de la valeur des contrats sont en monnaie nationale, en application de la stratégie du Groupe visant à maîtriser les dépenses en devises.

Par ailleurs, Sonatrach a procédé récemment à l'installation du comité d'éthique de l'entreprise ainsi qu'à la signature d'une convention cadre sur la normalisation et la certification entre Sonatrach et l'Institut algérien de normalisation IANOR. Ce comité a pour mission de mettre en œuvre la charte de Sonatrach accompagnée des règles et procédures applicables dans ce cadre. Il intervient également sur les pratiques en relation avec les engagements de Sonatrach envers les parties prenantes, notamment ses employés et ses partenaires commerciaux ainsi que l'environnement.

Concernant la signature de la convention cadre sur la normalisation et la certification, cette dernière concerne l'accompagnement par l'IANOR des structures de Sonatrach dans le domaine de la normalisation, de la certification et comporte diverses activités connexes, à l'instar de la formation, la sensibilisation, le renforcement des capacités, l'appui-conseil et l'assistance dans ce domaine.

Cet accompagnement couvre l'implémentation au sein de Sonatrach des standards internationaux traitant de la responsabilité sociale et de l'éthique en entreprise■

Fatiha A.

Sonatrach

Une entreprise pétrolière écologique

Citoyenneté. Le président-directeur général de Sonatrach, Toufik Hakkar, a supervisé, en janvier dernier, une opération de reboisement dans un parc dans la circonscription de Bourouba, dans la daïra d'El-Harrach, dans le cadre du soutien aux efforts consentis pour la protection des ressources forestières.

La major africaine, autrement dit notre compagnie nationale pétrolière et gazière Sonatrach, a toujours répondu présente lorsqu'il s'agit d'un engagement national. *« Honorant sa responsabilité sociale et ses engagements d'entreprise citoyenne, le Groupe poursuit ses campagnes visant la consécration d'une culture écologique et la préservation de l'environnement, en parrainant et en appuyant le Programme annuel de reboisement et de protection des forêts »*, peut-on lire dans un communiqué à la faveur d'une opération de plantation d'arbres.

En apportant sa pierre à l'édifice, Sonatrach réaffirme son appui au Programme annuel de reboisement et de protection des forêts. D'ailleurs, le président-directeur général de Sonatrach, Toufik Hakkar, a supervisé, en janvier dernier, une opération de reboisement dans un parc dans la circonscription de Bourouba, dans la daïra d'El-Harrach, dans le cadre du soutien aux efforts consentis pour la protection des ressources forestières. L'opération a été marquée par la participation active des familles des travailleurs de Sonatrach aux côtés des cadres et agents de la Conservation des forêts de la wilaya d'Alger et des enfants scouts. Aussi, les responsables de l'entreprise ont assuré que d'autres opérations de reboisement sont prévues

à travers plusieurs wilayas du pays à l'avenir, à chaque fois que l'occasion se présente.

Du reste, Sonatrach assure un rôle structurant de tout premier ordre sur le territoire national, en menant de front des actions ciblées dans les cinq champs complémentaires que sont l'emploi et la formation ; le développement industriel ; les infrastructures ; la santé et l'environnement ; les loisirs et la culture. Dans le domaine de la protection du patrimoine naturel de l'Algérie, plus particulièrement concernant les actions de protection de l'environnement, le Groupe Sonatrach a lancé en 2016 un autre vaste projet de reboisement au niveau de 20 wilayas du pays.

Ainsi, la société a pris en charge financièrement l'acquisition de plus de 530.000 arbres dans le cadre d'un accord signé avec la Direction générale des forêts (DGF). Les opérations de plantations ont porté surtout dans les parcs nationaux de Djurdjura (Bouira), Gouraya (Béjaïa) et Chréa (Blida). Pour en revenir au programme national de reboisement, le gouvernement a lancé des actions de reboisement et de reverdissement par la plantation de 43 millions de plants durant la période 2019-2021, sous le slogan : *« Un arbre pour chaque citoyen »* à travers tout le territoire national, en impliquant toutes les institutions publiques et privées ainsi que le mouvement associatif.

Le principal but recherché est de sensibiliser la population sur les conséquences de la dégradation du patrimoine forestier en particulier et de la couverture végétale en général. Ce programme répond à l'engagement de notre pays vis à vis du défi de Bonn (Allemagne) visant à restaurer 350 millions d'ha de terres forestières dégradées d'ici 2030 et aux objectifs de développement durable (ODD) en particulier l'ODD 15■

Ahmed Karali

Génie civil

GCB revendique un leadership national en matière de projets (EPC) en Algérie

A la faveur de ses multiples ambitions revues à la hausse, la Société nationale de génie civil et bâtiment GCB se métamorphose depuis quelques années, ne comptant plus le nombre de projets réalisés dans les différents segments qui composent son cœur de métier. Mais le cycle de vie d'une entreprise est fait de défis, sans lesquels, elle finirait par *« tomber en faillite »*. Un schéma qui s'inscrit pleinement dans les perspectives stratégiques de GCB qui veut faire de la maîtrise des contrats d'ingénierie, approvisionnement et construction (EPC) son nouveau credo.

L'Entreprise de génie civil et bâtiment GCB, issue de la restructuration de Sonatrach, a été créée initialement en 1981, mais son démarrage opérationnel n'a eu lieu qu'en janvier 1983. Abdelghani Bendjebba, qui dirige l'entreprise depuis le mois d'août 2012, a su lui redonner ses lettres de noblesse après avoir accusé un petit passage à vide. En langage des chiffres, cela s'est traduit par le doublement de son chiffre d'affaires entre 2014 et 2018, passant de 25 milliards de dinars (188 millions d'euros) à 48 milliards de dinars (358 millions d'euros).

Au fil des années, GCB s'est spécialisée dans pas moins de onze segments du génie civil : l'engineering et procurement, les terrassements en grande masse, les plates-formes de forage et pistes d'accès, le génie-civil industriel des grandes installations pétrolières et gazières, les travaux de canalisation, les réalisations des routes et autoroutes, les réalisations de pistes d'atterrissage et aérodromes, les ouvrages hydrauliques et transferts, le bâtiment et VRD, le génie-civil ferroviaire, la construction en charpente métallique et chaudronnerie. De nombreux projets réalisés en Algérie sont à mettre à l'actif de GCB, qui a toujours su répondre présent dans le cadre de partenariats ou groupements internationaux (Anadarko, Repsol, ENI, etc.) ainsi que répondre aux besoins d'organismes nationaux, publics ou privés (ONA, Anesrif, Sonatrach, etc.).

Mais dans un contexte économique en pleine mutation, marqué par de nombreux changements de paradigmes imposés, d'une part, par la mondialisation, et, d'autre part, par un contexte géopolitique nouveau, GCB prend à bras-le-corps les questions relatives au nouveau modèle économique voulu par l'Etat algérien. Celui-ci, voulant faire de la production nationale le

pilier de sa nouvelle feuille de route économique, entend réduire drastiquement l'apport ou le recours aux partenariats avec les étrangers dans les domaines où les compétences nationales suffiraient à faire développer, en particulier dans le segment des EPC.

Il s'agit concrètement d'une formule de réalisation d'un projet de construction selon laquelle une entreprise ou un groupe d'entreprises est entièrement responsable de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la gestion de la construction.

C'est, donc, dans cette optique que la filiale de Sonatrach entend faire cap, à travers des ambitions pour les cinq années à venir, répondant au nouvel environnement par le développement des capacités d'engineering et de procurement (EPC) pour élargir son champ d'activité et se muer en une Entreprise EPC ; en se focalisant sur le génie civil comme métier de base et en développant son expertise dans ce domaine par la consolidation des compétences actuelles ; en diversifiant son portefeuille clients dans de nouveaux marchés et secteurs dans ses métiers de base et en variant son portefeuille activités par l'intégration de nouveaux créneaux.

Devenir un *« EPCiste »* à part entière, capable de rendre une copie parfaite en matière de développement de projets n'est, certes, pas à la portée de toutes les entreprises actives dans le secteur du génie civil. C'est pourquoi GCB revendique des atouts à faire valoir à ses futurs clients : la compétence humaine, le savoir-faire et la maîtrise de l'environnement, ainsi que le background nécessaire en matière de technologie et de logiciels.

Promouvoir l'outil national, développer certains segments d'activité tombés sous le monopole des opérateurs étrangers et assumer son rôle de locomotive dans le secteur du génie civil en Algérie, tels sont les objectifs que GCB s'est fixé dans son agenda pour les années à venir...

Abdelghani Bendjebba, P-DG de GCB :

« Désormais, nous n'avons rien à envier aux opérateurs étrangers »

Ayant fait ses classes dans le secteur du génie civil à GCB, en passant par plusieurs postes de responsabilité, jusqu'à atteindre la fonction suprême de président-directeur général, Abdelghani Bendjebba est aujourd'hui un patron fier de son entreprise et ce, à bien des égards. Il nous explique, dans ce court entretien exclusif, comment GCB, qui détient sa force de la compétence de ses jeunes universitaires, tend à rompre le signe indien et assumer son nouveau statut de locomotive, dans un segment bien précis de son activité, qui jusque-là était développé en offshore : les projets en EPC !

L'ACTUEL : Bonjour M. le président et merci de nous recevoir. Pouvez-vous présenter succinctement votre entreprise à nos lecteurs ?

Abdelghani Bendjebba : La Société nationale de génie civil et bâtiment, par abréviation GCB, est une filiale de Sonatrach qui a été crée en 1983. Elle est issue de la restructuration de notre société mère, qui lui a permis de devenir une entreprise à part entière. Erigée en Société par actions (SPA) depuis juillet 1998, avec un capital social de 8.160 millions de dinars, GCB opère dans les différents corps de métier de génie-civil.

Après avoir traversé des périodes de hauts et de bas durant notre existence, nous avons pu nous adapter aux différentes mutations tout azimut qui ont touché le secteur du génie civil en Algérie. Cela nous a permis d'accroître notre activité jusqu'à réussir notre émancipation du secteur de l'énergie, à qui nous devons nos origines.

GCB réalise actuellement, seule, en groupement en ou partenariat des dizaines de projets dans différentes régions du territoire national, et nous tendons à développer un segment spécifique, à savoir celui des projets en EPC, pour lequel nous avons des atouts à faire valoir.

Vous revendiquez pas moins de onze segments ou champs d'activités sur lesquels vous opérez actuellement ; quel est réellement votre cœur de métier dans le génie civil ?

Aujourd'hui, qu'est-ce qu'un cœur de métier en industrie si ce n'est la capacité de s'adapter aux besoins du moment ? GCB maîtrise, en effet, plus de onze segments du génie civil, mais ne veut plus rester cantonnée dans le rôle de sous-traitant !

Notre maison mère, Sonatrach, a mis en place une stratégie visant à réduire la facture en devises des importations et des services, ainsi que minimiser les coûts de réalisation et la rationalisation des dépenses et des charges. C'est une chance pour GCB qui s'inscrit totalement dans cette logique de marché devenue inéluctable, et qui a plus d'un tour dans son sac pour offrir des alternatives au développement 100% local de certaines activités, notamment en matière d'EPC.

Par ailleurs, je tiens à vous signaler, par exemple, que nous avons déjà commencé à développer l'engineering. Nous disposons de 250 ingénieurs hautement qualifiés. Nous avons investi dans nos propres logiciels et nous avons également des références dans tout ce qui est pipe et raccordement de puits.

Nous voulons maintenant nous étendre aux stations de compression ou de pompage... Le spectre qui s'ouvre à nous est assez large et nous ne comptons pas nous arrêter là !

Comment le secteur du génie civil, et en particulier GCB, s'est-il comporté face à la crise économique induite par la pandémie Covid-19, qui a mis à genoux le secteur du BTPH en Algérie ?

Effectivement, la pandémie Covid-19 n'a pas été clémente envers l'économie mondiale. Le secteur du BTPH en Algérie dépend de la commande publique. Celle-ci s'est gravement effritée en 2020 et n'a pas eu la résilience nécessaire pour résister à cet impact négatif. En ce qui concerne GCB, le salut est venu de notre politique de diversification des portefeuilles clients, qui compte une trentaine de partenaires : le secteur public, les partenaires de Sonatrach, les étrangers, etc.

Cette stratégie que nous avons réussi à conduire et à faire fleurir nous a permis de maintenir un certain équilibre au niveau du marché et de réaliser nos objectifs■

Batache Kheireddine

advision
El Djazaïr

تحت رعاية السيد الوزير المنتدب لدى الوزير الأول و المكلف باقتصاد المعرفة و المؤسسات الناشئة

SOUS LE PATRONAGE DE MONSIEUR LE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DES START-UP

SGGR GIC
energy innovation challenge

تحدي ابتكار الطاقة
ENERGY INNOVATION CHALLENGE

SPONSORS & PARTENAIRES

سوناطراك sonatrach · سونلغاز sonelgaz · BMS · CEREFE · CRTSE · CDER

الإبتكار الإيكولوجي
ECO-INNOVATION

INSCRIPTION

NOS PARTENAIRES MEDIAS

Omedia dz · L'ACTUEL International · Business Guide Algeria

Pétrochimie

Le grand favori et absent de l'industrie algérienne

Réappropriation. Si une industrie reste vitale pour tout le secteur industriel de l'Algérie, et qui permettra de réduire la dépendance à l'importation de la matière première pour l'ensemble, c'est bien la pétrochimie qui en constitue une pierre angulaire.

Suite aux différentes déclarations des responsables politiques algériens, il peut être supposé que l'industrie algérienne est en bonne voie pour un démarrage imminent et ce, dans tous les domaines. Ces bonnes intentions viennent pour pallier les effets de la crise sévère qui est en train de toucher tout le pays, du fait de la crise du pétrole qui a caractérisé l'année 2020, mêlée à celle de la Covid-19. Ce sont tous les ministres qui se sont relayés pour prôner la nécessaire relance industrielle, chacun en ce qui concerne son domaine de responsabilité.

Cependant, si une industrie reste vitale pour tout le secteur industriel de l'Algérie, et qui permettra de réduire la dépendance à l'importation de la matière première pour l'ensemble, c'est bien la pétrochimie qui en constitue une pierre angulaire. Une industrie pas tout à fait méconnue en Algérie, mais qui aura disparu du paysage productif, à l'instar d'autres industries dans les années 1990, à la faveur d'une importation qui aura étranglé l'économie de tout un pays.

Ce sera la déclaration à un quotidien national du ministre de l'Energie, reprise par l'APS, qui va consacrer cette volonté de l'Etat de regagner cette industrie, en affirmant l'impératif pour l'Algérie de rentabiliser davantage son secteur des hydrocarbures à travers le développement de la filière pétrochimie. Cependant, et toujours selon lui, il s'agit d'un secteur qui nécessite non seulement de grands capitaux et des investissements qui se chiffrent à des dizaines de milliards de dollars, mais aussi une parfaite maîtrise des technologies, ainsi qu'une bonne position sur les marchés externes.

« L'Algérie s'est engagée dans une véritable course contre la montre. Il va falloir y aller le plus rapidement

possible, non seulement parce que les plus-values à gagner sont importantes, mais aussi parce que dans un peu plus d'une décennie, une part de plus en plus importante des hydrocarbures liquides surtout sera destinée à l'industrie pétrochimique », explique-t-il.

Soit une urgence déclarée pour laquelle l'Etat semble vouloir mettre les moyens afin de ne plus dépendre des importations en la matière. Cependant, si le raffinage lié à l'industrie pétrochimique est à considérer, la question se pose de savoir quels sont les produits qui en seront issus, et quels sont les autres domaines industriels qui seront clients de ce créneau.

La question se pose d'autant plus que d'autres industries sont de grands clients potentiels, tels que l'industrie automobile qui vise un taux d'intégration important dès les premières années de son lancement. En tout cas, les huit projets qui sont annoncés par le ministre semblent verser dans cette voie, puisqu'ils visent à la production de matières premières de base telles que le méthanol, le polypropylène…, par moyens propres de Sonatrach ou sous forme de partenariats.

Reste à savoir, dans le cas de la réussite de la mise en œuvre de ces projets qui sont, pour le moins, structurants, si les autres pans de l'industrie algérienne suivront afin de composer le tissu industriel que le pays trouvera comme substitut à la dépendance à l'exportation des hydrocarbures bruts.

En effet, l'industrie du plastique, qui battait son plein lors des années 1970 et 1980, est en train de retrouver discrètement sa voie, mais avec de la matière première importée. Ce sera peut-être l'occasion de réaliser un taux d'intégration industrielle supérieur à 50%.

Le cas l'est aussi pour la fabrication des accessoires automobiles qui sont à 100% importés, alors qu'il est connu que le polypropylène est en grande partie utilisé dans le domaine de la construction automobile, notamment pour les pare-chocs, les tableaux de bord, l'habillage de l'habitacle et les réservoirs d'essence et de liquide de frein.

Tant que cette question reste sans réponse, mieux vaut ne pas se lancer dans les supputations jusqu'à ce que les tendances se clarifient, en espérant que les autorités daignent clarifier la stratégie retenue pour la réappropriation de l'industrie pétrochimique, particulièrement en aval de cette industrie■

Ahmed B.

Redressement de l'Afrique

Le Fonds Opep octroie un prêt de 50 millions de dollars

Le Fonds l'Opep pour le développement international (le Fonds Opep) et Africa Finance Corporation (AFC) ont signé un accord de prêt d'un montant de 50 millions de dollars. Ce prêt est destiné à promouvoir le financement et la construction des projets d'infrastructures nécessaires au redressement post-Covid-19 de l'Afrique. Il s'agit de la première coopération financière directe entre ces deux institutions.

Ce prêt d'une durée de 10 ans accordé à l'AFC permettra de contribuer à la réduction du déficit, bien connu, de financement des infrastructures en Afrique. Il facilitera également l'augmentation des flux de capitaux en direction de l'Afrique. Il contribuera également aux efforts de reprise post-Covid-19 des économies africaines en permettant aux gouvernements de dégager des fonds publics pour faire face aux besoins de financement urgents liés à la pandémie.

Notons que l'AFC, fondée en 2007, est une institution financière de développement qui compte 28 pays membres. Le Fonds de l'Opep pour le développement international (le Fonds Opep) est la seule institution de développement mandatée à l'échelle mondiale qui accorde des financements de ses pays membres à des pays non-membres■

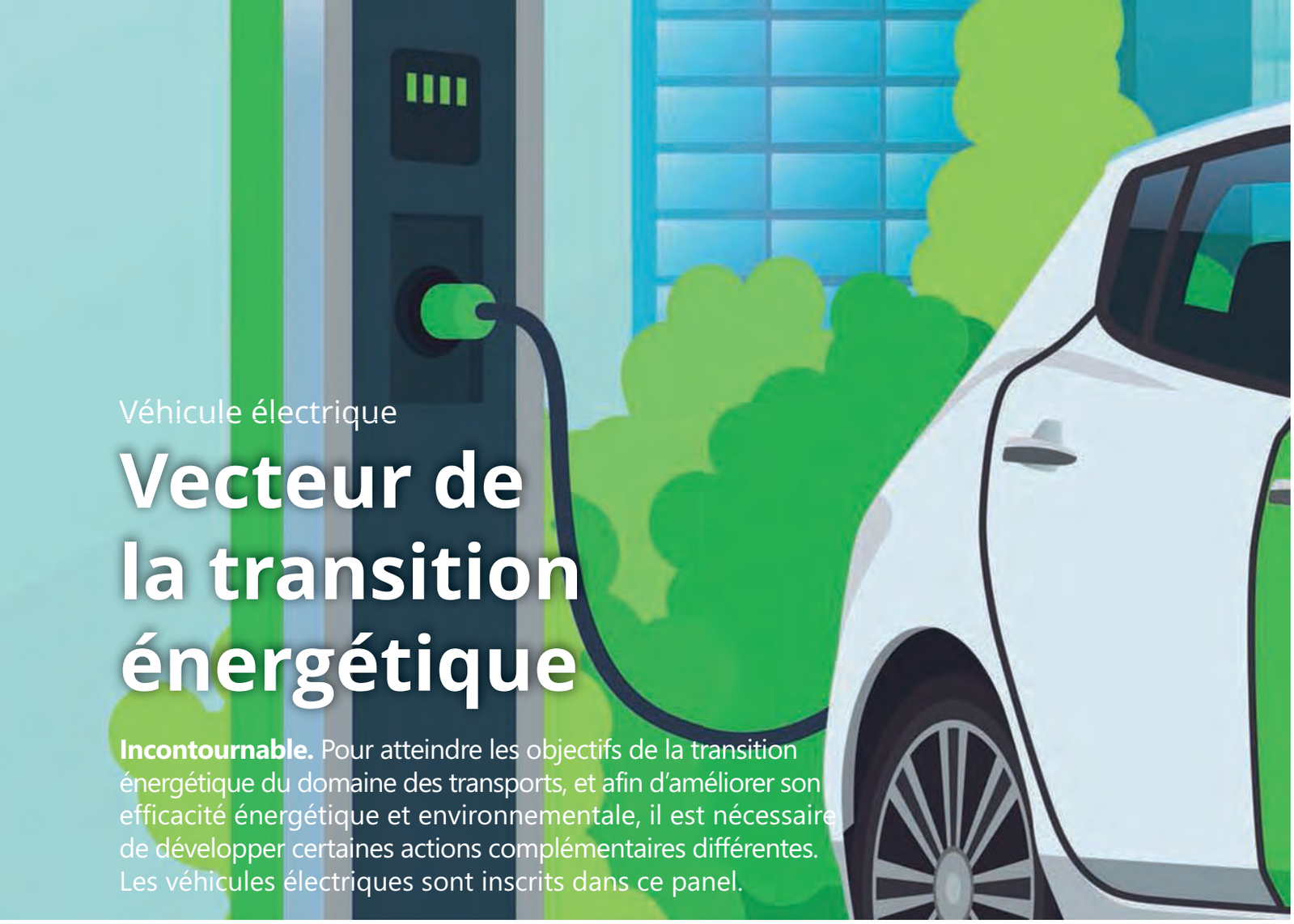

Véhicule électrique

Vecteur de la transition énergétique

Incontournable. Pour atteindre les objectifs de la transition énergétique du domaine des transports, et afin d'améliorer son efficacité énergétique et environnementale, il est nécessaire de développer certaines actions complémentaires différentes. Les véhicules électriques sont inscrits dans ce panel.

Par Mohamed Rachid Cheriti, ingénieur spécialisé en énergie

Le véhicule électrique est considéré comme une solution incontournable de la transition énergétique et écologique dans le monde. Il est un maillon important parmi les solutions envisagées de l'efficacité énergétique dans le domaine du transport et peut accroître considérablement son efficacité énergétique aussi bien du point de vue climat que d'énergie, par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration de la qualité de l'air en ville (émissions nulles à l'échappement), réduction des nuisances sonores et même éliminer, à terme, la dépendance aux carburants fossiles.

A présent, un véhicule électrique offre une autonomie équivalente à celle d'un véhicule thermique de l'ordre de 600 km. Cependant, les coûts et les impacts du véhicule électrique se trouvent majoritairement à la fabrication, alors que les coûts et les impacts du véhicule thermique se trouvent majoritairement à l'usage.

Le stock mondial des véhicules électriques a atteint 7,2 millions, représentant 2,6% des ventes mondiales et environ 1% du parc automobile mondial en 2019 ; la Chine revendiquant 47% de tous les véhicules électriques, contre seulement 8% en 2013. Entraînant une croissance annuelle mondiale des ventes de 14% en 2019, leurs ventes ont dépassé 2,1 millions dans le monde en 2019, augmentant de 6% par rapport à 2018.

Concernant le marché mondial des bus électriques, il a été estimé à environ 75.000 en 2019, reculant depuis son pic de ventes en 2016, lorsqu'il était d'environ 513.000 bus électriques dans le monde. Pour les camions électriques moyens et lourds, ils se trouvent en majorité en Chine, où les ventes ont augmenté de plus de 6.000 unités en 2019. Quant au transport maritime et à l'aviation, ils ont fait des progrès importants d'électrification, puisque plusieurs navires électriques sont maintenant en service en Europe et en Chine.

D'ailleurs, le premier vol d'avion commercial entièrement électrique a eu lieu en décembre 2019. Actuellement, sept pays (Chine, Danemark, France, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède) ont vu leurs ventes de véhicules électriques franchir la barre de 1% de la part du marché mondial.

Pour rappel, presque 40% des véhicules électriques dans le monde sont en Chine, environ 20% aux Etats-Unis et à peu près 5% en France.

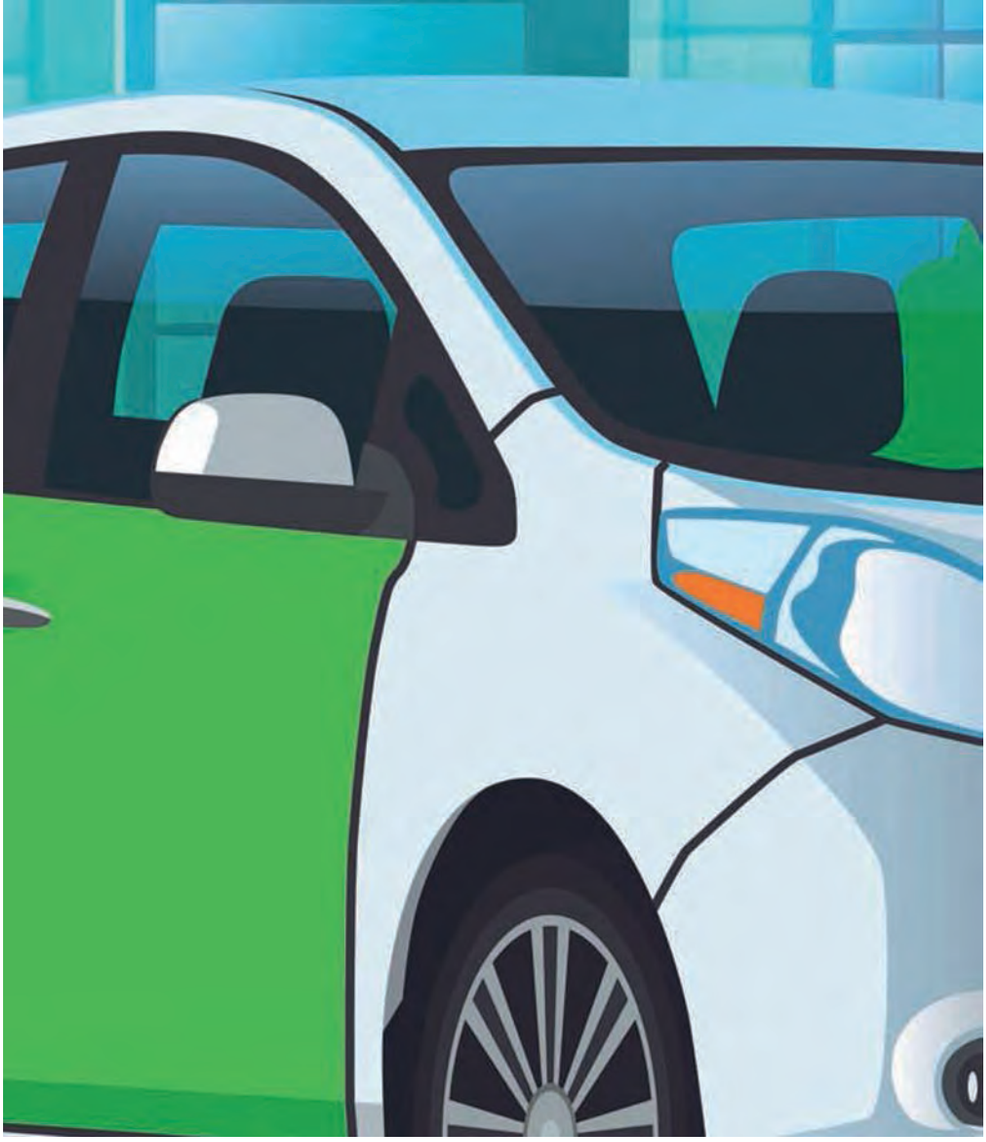

Les contraintes des véhicules électriques

Les nouvelles technologies des véhicules électriques actuelles ont davantage recours à plusieurs facteurs, dont la qualité et l'autonomie des batteries, le réseau et les stations de charge, les matériaux utilisés dans la fabrication des batteries, pièces de rechange…, vu que le développement technologique des véhicules à combustion est stagné depuis des années, à l'exception de celui relatif à la sécurité, aux options et à l'esthétique.

Les véhicules électriques connaissent plusieurs contraintes, dont les plus importantes sont les suivantes :

1. Les batteries, qui représentent de 30% à 50% de la valeur des véhicules électriques, sont un élément majeur de leur coût. En 2019, le prix moyen des batteries au lithium pondéré en fonction des ventes a chuté de 13% par rapport à 2018. La production des batteries devant être probablement multipliée par environ dix-huit d'ici 2030, on peut s'attendre à des réductions significatives du coût des batteries grâce à l'augmentation de leur taille, à leurs changements chimiques et aux économies et technologies qui s'y rattachent. Il est peu probable actuellement qu'un propriétaire puisse supporter le coût du changement de ses batteries en cas de défaillance à cause de cette cherté, ce qui le rend comme une contrainte importante de l'industrie des véhicules électriques.

2. La charge des modèles récents montre que la majeure partie de la charge des véhicules est prévue au domicile des particuliers, alors que le retour à domicile de ces derniers est estimé entre 18h et 20h, soit un moment du pic de consommation d'énergie électrique, ce qui pose le problème de suffisance électrique et le bilan de puissance des réseaux électriques du pays.

Aujourd'hui, pour recharger un véhicule électrique à batterie de type compacte (50 kWh), il faut une quinzaine d'heures avec une charge standard (3 kW) ou environ une heure avec une charge rapide (43 kW). Le rythme de la charge n'est pas linéaire, ce qui signifie qu'en un peu plus de 30 minutes, cette batterie sera rechargée à 80%. Cette durée de chargement est encore longue. Cependant, l'existence d'un réseau de recharge électrique efficace est une condition nécessaire au succès de la commercialisation du véhicule électrique.

3. Plusieurs matériaux entrent dans la fabrication d'un véhicule électrique. Par exemple, le cuivre est présent de 3 à 9 fois plus dans un véhicule électrique que dans un véhicule thermique, le lithium et le cobalt sont des matériaux essentiels à la fabrication des batteries modernes, les terres rares, comme le néodyme et le dysprosium, sont aussi des éléments nécessaires à la fabrication d'aimants permanents performants (composants clés pour les moteurs et alternateurs à forte densité de puissance), en plus d'autres matériaux en faibles quantités.

4. Les pièces de rechange sont un facteur plus important de cette industrie. Elles sont moins chères par rapport à celles des véhicules à combustion. Il est probable que l'impression 3D dans l'industrie automobile présentera un fort potentiel d'ici à 2030. On estime que 80% des pièces de réparation et 60% des pièces mécaniques pourront être imprimées en 3D.

Position de l'Algérie dans cette transformation

Vu la situation actuelle du marché automobile en Algérie, il y a lieu de se diriger de plain pied vers l'industrie des véhicules électriques. Il faut exiger des futurs constructeurs automobiles

des quotas suffisants de véhicules électriques, encourager l'industrie des pièces de rechange par la promulgation et l'encouragement des petites et moyennes entreprises dans ce domaine, et inciter les universités et les centres de recherches à intensifier leurs recherches dans le domaine des batteries, qui est une technologie attrayante et très recommandée ces dernières années. Le gouvernement algérien devrait, si les décideurs envisagent d'investir dans ce marché, convenir de comprendre quels sont les défis à relever et les nouvelles externalités à maîtriser tout au long de la chaîne de valeur des véhicules électriques, en plus de mettre en œuvre des politiques d'accompagnement fortes (règlementations, subventions, etc.) pour favoriser le développement au niveau de l'achat et à la production de ces véhicules.

En revanche, les pays producteurs des véhicules à combustion vont chercher des solutions pour se libérer de cette industrie avec des conséquences minimes par, à titre d'exemple, sa délocalisation vers les pays sous-développés, ce que l'Algérie devrait éviter à tout prix.

Un futur prometteur

Le marché automobile du futur sera complètement différent de celui d'aujourd'hui. Il sera plus intégré et l'offre sera mieux et répondra davantage à la demande et aux services personnalisés, en incluant des voitures autonomes, partagées et connectées. Des innovations sont encore attendues sur le stockage de l'énergie, que ce soit dans les batteries ou sous forme d'hydrogène, pour rendre les filières des véhicules électriques maturés. Plusieurs actions sont envisagées afin de rendre l'industrie des véhicules électriques plus forte, plus rentable et plus attractive :

- Les actions politiques qui dépendent de l'Etat et du marché, ainsi que l'établissement des normes qui régissent cette industrie en matière de chargeurs, batteries, sécurité, etc.

- Des taux de taxes adaptés aux émissions de CO_2 à l'échappement des véhicules sont importants pour garantir que l'environnement politique soit propice à une utilisation accrue des véhicules électriques.
- Des motivations fiscales à l'achat d'un véhicule pour les particuliers, ainsi que des mesures complémentaires qui encouragent la possession des véhicules électriques (par exemple tarifs de stationnement préférentiels, des rabais de péage routier, etc.).
- Des réglementations de plus en plus strictes sur les émissions de CO_2 à l'échappement envers les constructeurs automobiles.
- Mettre en place les réseaux de distribution adaptés (stations de recharge électrique).
- Intensification des recherches sur les technologies liées à cette industrie, facilitation des créations des entreprises dans ce domaine et développement de l'industrie minière qui aide l'adaptation aux besoins de ce marché■

Malgré toutes les mesures prises

Aggravation du déficit commercial

Problématique. Le déficit commercial de l'Algérie persiste depuis 2015 et ce, malgré toutes les mesures prises par les autorités gouvernementales pour freiner et réduire le volume des importations. Ce déséquilibre traduit en réalité la situation économique du pays qui reste mono-exportatrice des hydrocarbures et importatrice de la totalité de ses besoins industriels et alimentaires de l'étranger.

En effet, les résultats globaux obtenus en matière de réalisation des échanges extérieurs de l'Algérie pour l'année 2020 ont démontré la fragilité économique du pays. Le déficit de la balance commerciale s'est élevé à 10,6 milliards de dollars au cours de l'année écoulée, selon les chiffres fournis par le directeur général du commerce extérieur, au niveau du ministère du Commerce, Khaled Bouchelaghem.

Le volume des importations a enregistré une baisse de 18% en 2020 pour s'établir à 34,4 milliards de dollars, tandis que le volume des exportations a diminué au cours de la même année de 33%, soit à 23,8 milliards de dollars, a précisé le même responsable.

Certes, ces données reflètent l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie du pays, dont les recettes des exportations pétrolières et gazières ont connu durant cette période un recul sous l'effet de l'effondrement du prix du baril engendré par la baisse mondiale de la demande.

L'année 2020 a été *« exceptionnelle »* aussi bien pour les exportations que pour les importations suite à la crise sanitaire. Grâce aux décisions prises par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et pays alliés, connu sous le nom de l'Opep+, au mois d'avril dernier, le marché pétrolier avait été réanimé, permettant aux pays dépendants d'améliorer leurs recettes. C'est le cas de l'Algérie qui a terminé l'année avec des recettes de plus de 20 milliards de dollars d'exportations pétrolières, selon un récent bilan du ministère de l'Energie.

Face à cette situation, le gouvernement avait été contraint de prendre plusieurs mesures pour préserver les stocks de matières premières, à travers une liste de 30 produits qui ont été interdits d'exportation pendant une période de 6 mois renouvelables.

L'importation des véhicules neufs avait, elle aussi, été bloquée durant toute l'année par l'élaboration de nouveaux cahiers de charges qui ont été promulgués l'été dernier, mais dont la mise en œuvre demeure encore d'actualité.

Ces mesures ont permis au pays d'éviter un lourd déficit commercial et de freiner l'accélération de la consommation des réserves de change du pays. D'ailleurs, celles-ci ont baissé considérablement pour atteindre environ 44 milliards de dollars fin 2020, selon les données du ministère des Finances, alors qu'elles étaient de l'ordre de 72,6 milliards de dollars début 2019.

A travers ces chiffres, on constate parfaitement que la situation économique de l'Algérie ne s'est guère améliorée pour espérer, notamment, la préservation des réserves de change et l'amélioration des recettes en devise. Et la persistance de la pandémie qui paralyse les transports aérien et maritime, considérés parmi des secteurs gros consommateurs d'énergie, risque de fragiliser davantage l'économie du pays dans les prochains mois■

Fayçal Abdelaziz

Zone de libre-échange continentale africaine

De report en report...

Rigueur. Selon le secrétaire général de la Zlecaf, Wamkele Mene, l'Afrique est restée prise au piège d'un modèle économique colonial. Pour s'en sortir, elle doit mettre en œuvre presque *« de manière agressive »* le nouvel accord. Pour lui, *« la Covid-19 a démontré que l'Afrique est trop dépendante de l'exportation de produits de base, trop dépendante des chaînes d'approvisionnement mondiales. Lorsque les chaînes d'approvisionnement mondiales sont perturbées, nous savons que l'Afrique est fortement impactée »*.

Il n'y a pas photo, l'opérationnalisation de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) n'est pas pour demain ! Et pour cause, tous les obstacles susceptibles de couper la route aux échanges à l'intérieur du continent noir, entre autres la Covid-19, sont présents pour nous rappeler que l'intégration économique tant espérée est loin d'être acquise. Explications ...

Entre la parole et l'acte, une grande disparité

Initialement prévue le 1er juillet 2020, ensuite le 1er janvier 2021, l'entrée en vigueur de la Zlecaf a dû être reportée principalement en raison de la pandémie de Covid-19. Mais pas que, puisque le fameux processus de négociations des règles devant régir la Zlecaf n'est pas encore finalisé et reste à parfaire. Pis encore, d'après les experts, sa mise en œuvre complète pourrait encore prendre des années. En revanche, près de 90% des règles d'origine prévues pour lancer pratiquement les échanges entre les pays africains dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine sont en conformité selon les accords, comme annoncé récemment par Silver Ojakol, chef de cabinet au secrétariat de la Zlecaf.

Dans ce même contexte, d'après ce responsable, les négociations entre les pays membres se sont rapidement accélérées depuis que la plupart des pays de l'Union africaine ont apposé leur signature sur l'accord de création de la Zone. Du reste, les règles d'origine (qui permettent de déterminer l'origine des marchandises entrant sur un territoire douanier) ont déjà été approuvées dans leur large majorité et *« les 10% restants doivent, donc, être achevés d'ici juillet de cette année »*, a encore révélé Silver Ojakol. Toutefois, rien n'est encore gagné quand bien même la libre circulation des biens en Afrique suscite de nombreux espoirs sur le continent, malgré que la Zlecaf demeure encore loin d'apporter, du moins à moyen terme, les solutions nécessaires au développement du commerce intracontinental africain.

Cela dit, si l'on croit Jakkie Cilliers, expert sud-africain à l'Institut d'études sur la sécurité à Pretoria, *« la Zone de libre-échange continentale africaine est pour le moment une réalité encore lointaine, car cela va prendre du temps »*. Actuellement, seulement 16% des échanges commerciaux du continent se font entre pays africains.

L'ambition de la Zlecaf est de faire passer ces échanges à 60% d'ici à 2034 entre les 55 pays membres de l'Union africaine, qui représentent 1,2 milliard de personnes. Mais l'application effective du principe de libre-échange à l'échelle du continent prendra *« plusieurs années »*.

Selon cet expert, *« de nombreux points sur les droits de Douane sont encore en négociation entre les différents pays »*. L'idée est que l'accord, déjà ratifié par 34 Etats, soit opérationnel *« d'ici à 2034 avec la suppression d'environ 97% des taxes douanières »*.

Ensuite, il faut résoudre la question des rapports entre la nouvelle Zlecaf et les huit communautés économiques régionales (CER) existantes.

Enfin, *« la corruption dans certains gouvernements, la lourdeur de l'administration et le manque de moyens seront un défi pour la mise en œuvre »* du projet soutenu par l'Union africaine. Selon le secrétaire général de la Zlecaf, Wamkele Mene, l'Afrique est restée prise au piège d'un modèle économique colonial.

Pour s'en sortir, elle doit mettre en œuvre presque *« de manière agressive »* le nouvel accord. Pour lui, *« la Covid-19 a démontré que l'Afrique est trop dépendante de l'exportation de produits de base, trop dépendante des chaînes d'approvisionnement mondiales. Lorsque les chaînes d'approvisionnement mondiales sont perturbées, nous savons que l'Afrique est fortement impactée »*.

A quelque chose malheur est bon

La crise de la pandémie devrait accélérer la prise de conscience de l'impératif de produire pour la consommation africaine, et c'est l'enjeu de la Zone de libre-échange continentale africaine. *« L'avenir de l'Afrique c'est son marché intérieur, un potentiel de 2 milliards d'individus en 2050 »*, analyse, à l'AFP, l'économiste Kako Nubukpo, ancien ministre de la Prospective du Togo. L'économie du continent ne pèse que 3% de l'économie mondiale et est, en outre, morcelée entre 55 systèmes économiques différents, ce qui constitue un *« énorme frein »* à la croissance du continent. Avec cet accord, *« l'idée est de construire des relations à l'échelle régionale et de permettre aux Africains d'échanger des produits de base, mais aussi davantage de produits à valeur ajoutée. Si elle atteint ses objectifs, la Zlecaf permettra de sortir 70 millions d'Africains de la pauvreté et 30 millions d'une situation d'extrême pauvreté d'ici à 2035 »*, selon la Banque mondiale.

Outre un appui direct à la mise en place de la Zlecaf, la BM contribue à l'intégration africaine dans chacune de ses cinq grandes priorités dites High 5 : nourrir l'Afrique, éclairer l'Afrique et l'alimenter en électricité, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la vie des populations africaines■

Ahmed Abdessemed

Coopération économique Algérie-Afrique
Les échanges commerciaux ne dépassent pas les 3 milliards de dollars

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays africains ne dépassent pas les 3 milliards de dollars (1,5 milliard d'exportations et 1,5 milliard d'importations). Un chiffre jugé faible par les experts par rapport aux potentialités des échanges commerciaux entre les pays africains. D'ailleurs, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, estime que le volume des échanges commerciaux algériens avec la Zlecaf est actuellement très faible, car ne dépassant pas les 3% du total des échanges. L'Algérie occupe la 20e place du total des pays fournisseurs du continent, soit 0,4% du total des importations du continent africain.

Dans le cadre de la Grande zone arabe de libre-échange (Gzale), l'Algérie traite essentiellement avec 3 pays, à savoir la Tunisie, l'Egypte et le Maroc, qui représentent 80% des échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays arabes et africains.

Avec un marché de 1,2 milliard de personnes, d'une valeur de 3.000 milliards USD et un produit intérieur de 2.500 milliards USD, il est attendu que les potentialités et les capacités économiques du continent africain connaissent une exploitation optimale grâce aux flux commerciaux intracontinentaux qui devront avoisiner les 52% au lieu du taux actuel. Actuellement, les échanges entre nations africaines ne représentent que 16% de leur total■

Katalin Kariko

La « *mère* » des vaccins anti-Covid-19

Prouesse. En quelques semaines, Katalin Kariko est devenue le visage de l'ARN messager, cette technologie innovante qui a permis à Pfizer et BioNTech de développer un premier vaccin contre la Covid-19.

Née il y a 65 ans à Szolnok, dans le centre de la Hongrie, en plein régime communiste, Katalin Kariko grandit à Kisújszállás, où son père était boucher. Passionnée de sciences, elle débute sa carrière à 23 ans au Centre de recherches biologiques de l'université de Szeged, où elle obtient son doctorat. C'est là qu'elle commence à s'intéresser à l'acide ribonucléique (ARN) messager, des molécules qui donnent aux cellules un mode d'emploi, sous forme de code génétique, afin qu'elles produisent des protéines bienfaisantes pour notre corps. Mais dans les laboratoires hongrois, les moyens manquent.

À l'âge de 30 ans, la scientifique se fait renvoyer du Centre de recherches, comme le rappelle le site Hungarian Spectrum.

Après avoir fui la Hongrie dans les années 1980, cette biochimiste a dû se battre pour faire reconnaître l'importance de ses recherches. Katalin Kariko atterrit avec son mari et leur fillette à Philadelphie en 1985 et entre comme chercheuse à l'Université de Pennsylvanie. Début 2020, ses travaux (35 ans de recherche) sont mis à profit pour créer un vaccin anti-Covid-19 en seulement 250 jours. Comparativement, il a fallu 12 ans pour mettre au point celui contre la polio. Son exemple devrait, désormais, inciter nombre de femmes à la suivre ou à bénéficier de sa reconnaissance■

A. F.

"LIFTAL, qualité et sécurité garanties"

Levage, manutention & protection antichute.

Safetytools, vérins hydrauliques & produits industriels

Adresse : Haï Mekhadma
(à côté de Dar El Moualem)
B.P 862 Ouargla 30 000 - Algérie
Tél. : +213 (0) 29 71 65 42 /44
Fax : +213 (0) 29 71 97 31
Mob. : 0770 94 28 39
e-mail : liftal.sarl@gmail.com
liftal_sling@yahoo.fr
Site web : www.liftal-sling.com

TÜVRheinland ZERTIFIZIERT
ISO 9001:2015 Management System
www.tuv.com
ID 9108649708

Art & Science of Amazing Protection